

LES RÉGIONS

Marché
International
Multimédia
DU 27 AU 29 JUIN 1996
Info : (514) 849-1612

LE DEVOIR, LE JEUDI 27 JUIN 1996

Le ras-le-bol de Gatineau

Le maire veut une enquête

Les moyens de pression des policiers soulèvent l'ire des citoyens

JEAN PICHETTE
LE DEVOIR

Excédé par les moyens de pression utilisés par les policiers de sa municipalité, le maire de Gatineau rencontre aujourd'hui à Montréal le chef de cabinet et le sous-ministre du ministère de la Sécurité publique. À l'agenda: une demande d'enquête sur les agissements du syndicat.

«Les citoyens ne vont pas se faire mener par la police, avertit le maire Guy Lacroix. Pour chaque action qu'il va faire, le syndicat doit s'attendre à une réaction de notre part. On a toléré bien des choses jusqu'à présent, mais là, le syndicat a dépassé les bornes.»

Le vase a débordé à l'occasion de la Fête nationale du Québec, lundi soir, alors que 23 policiers affectés à la patrouille se sont déclarés malades, obligeant la direction policière à faire travailler des policiers en heures supplémentaires. Le coût de l'exercice: 7000 \$. «On refuse des services de base aux citoyens parce qu'on n'a pas assez d'argent, et nous voilà obligés de donner 7000 \$ de plus aux policiers. Ça n'a pas de bon sens», clamait hier M. Lacroix.

23 policiers affectés à la patrouille se sont déclarés malades le soir de la Saint-Jean

solde aux policiers impliqués dans l'arrestation indue du conseiller municipal Jean Deschênes, relâché après avoir subi avec succès, à quatre reprises, l'épreuve de l'alcooltest. Rappelons que les policiers de Gatineau portent les jeans au travail depuis déjà plusieurs mois et qu'ils ont réussi à faire bloquer un règlement d'emprunt pour l'agrandissement de la Maison de la culture, en mars dernier: si la Ville ne peut consacrer davantage de ressources à ses services policiers, avait alors argué le syndicat, elle ne peut se permettre de dépenser plus d'argent pour la culture.

«Le syndicat se fout de la sécurité des citoyens», déplore M. Lacroix. Mais le problème qu'on vit ici à Gatineau n'est pas unique au Québec. Plusieurs municipalités ont des problèmes avec leurs policiers, mais il semble que notre ville ait été prise comme cible par la fédération provinciale des policiers, dont le vice-président est Robert Charbonneau.

Celui-ci dénonce toutefois les propos du maire, qu'il juge irrespectueux envers ses employés. «Nous sommes en négociations, mais quand on défend nos points légalement, les autorités municipales deviennent frustrées. Le maire peut bien déclarer que la population a perdu confiance en ses policiers, mais je pense plutôt que la population est assez sage pour comprendre ce qu'il se passe.»

Le chef syndical réfute également avec véhémence l'affirmation du maire voulant qu'une minorité de 15 à 20 % des policiers contrôlent un syndicat qui aurait menacé de représailles des membres n'endossant pas la stratégie syndicale. «C'est complètement faux. Le maire ne sait pas de quoi il parle, il dit n'importe quoi.»

Se disant coincé entre la Loi sur l'organisation policière et le respect de la convention collective, le maire Lacroix n'exclut pas de recourir aux services de la Sûreté du Québec si un autre «virus» s'abat sur son corps policier. «Nous sommes obligés d'assurer la sécurité de nos citoyens, mais si des policiers ne veulent pas se présenter au travail, on pourrait se tourner vers la SQ plutôt que d'en payer d'autres à temps et demi.»

Le maire entend bien demander aux représentants du ministère ce que la municipalité doit faire si, dans un contexte budgétaire serré, les policiers agissent de telle sorte que la municipalité doive leur payer des heures supplémentaires. Et il souhaite, comme les élus de nombreuses villes, que la loi régissant les services policiers soit révisée afin de donner une plus grande marge d'autonomie aux pouvoirs locaux.

À cet égard, il croit que les droits de grève et de lock-out devraient être rétablis, ajoutant ne pas craindre une cessation temporaire des activités policières. «On a déjà vu des villes mettre en lock-out des policiers pour deux ou trois semaines.»

À la recherche du Saguenay d'il y a 5000 ans

Des fouilles archéologiques débiteront bientôt sur le site du tournage du film *Robe noire*, à Saint-Félix-d'Otis

JEAN PICHETTE
LE DEVOIR

L'anse à la Croix, dans la petite localité de Saint-Félix-d'Otis, se transformera sous peu en un important site archéologique qui pourrait permettre de lever le voile sur la vie menée jadis le long de la rivière Saguenay, entre le lac Saint-Jean et Tadoussac. Ce retour au troisième millénaire avant Jésus-Christ pourrait devenir un attrait touristique majeur pour la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Le jour n'est peut-être pas loin où les touristes pourront mettre la main à la pâte afin d'éclaircir les conditions de l'occupation initiale d'une partie du Québec, jusqu'ici négligée par les archéologues. «On a une très bonne idée de l'histoire du lac Saint-Jean et une assez bonne idée de celle de l'embouchure du Saguenay, dans la région de Tadoussac. Mais entre ces deux points, on dispose de très peu d'information», explique Erik Langevin, de l'Université du Québec à Chicoutimi, qui dirigera les fouilles sur le site de l'anse à la Croix, entre le 11 juillet et le 4 août prochain.

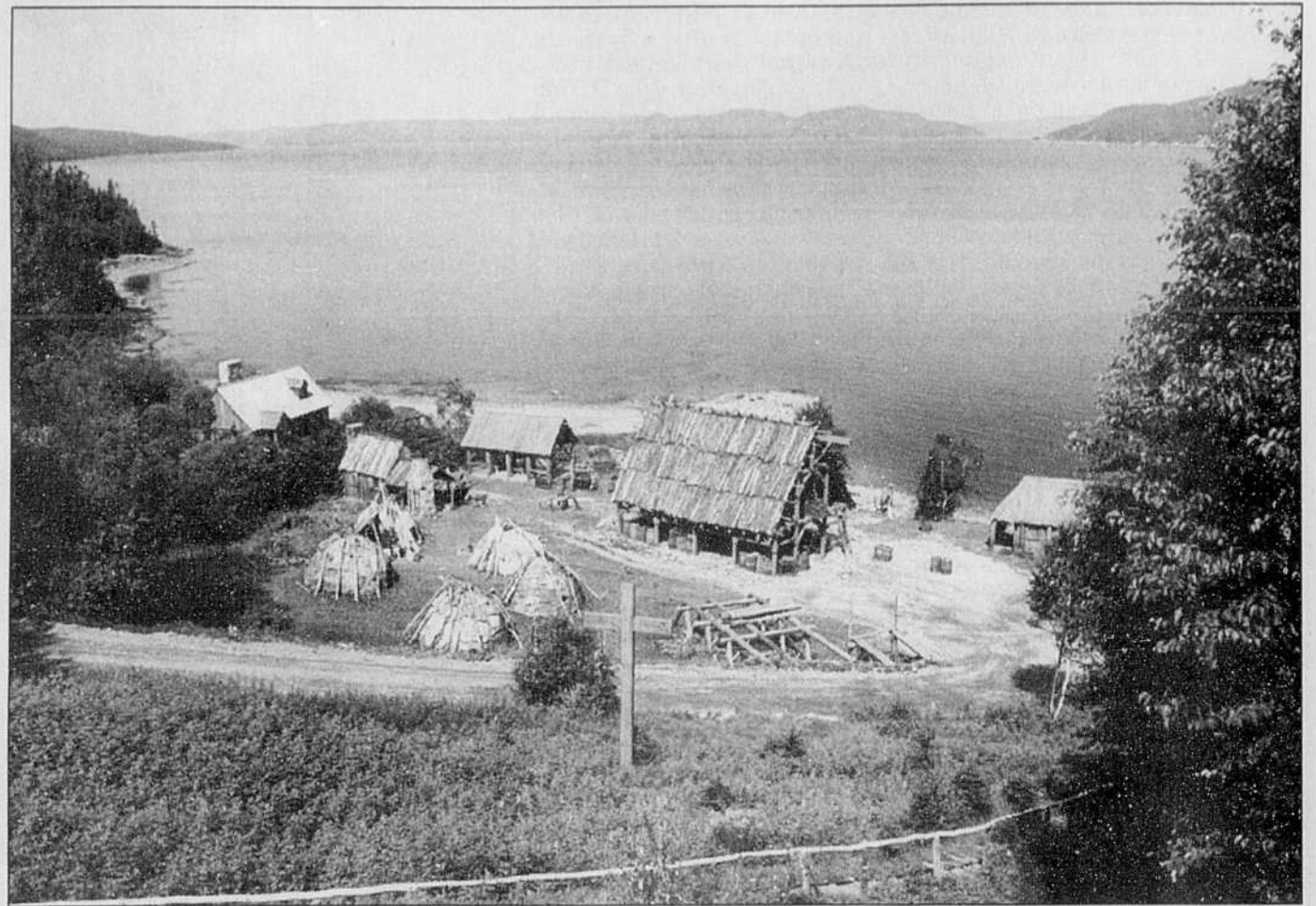
Le Saguenay-Lac-Saint-Jean est une région très active dans le domaine archéologique, avec ses 371 sites. De ce nombre, 355 se trouvent dans le secteur du lac Saint-Jean, laissant le Saguenay — à l'exclusion de Tadoussac — largement en friche. Mais le tournage du film *Robe noire*, au début de cette décennie, pourrait permettre de remédier à cette situation, du moins en partie. Les prélèvements sommaires effectués lors de la construction des plateaux de tournage du film, en 1990, avaient en effet permis de montrer que ce site présentait un potentiel archéologique intéressant: c'est lui que la Société touristique de l'anse à la Croix entend désormais exploiter.

Le site du film accueille depuis 1993 une moyenne annuelle de 16 000 visiteurs curieux de découvrir un village iroquois du XVII^e siècle. Construit dans un espace naturel, le site offre également les reproductions d'un village fortifié et d'un poste de traite qui permettent de découvrir les mœurs et coutumes d'une famille montagnaise. Les fouilles archéologiques s'ajoutent dorénavant aux nombreuses animations existantes afin de permettre aux visiteurs de parfaire leurs connaissances historiques et ethnographiques de cette partie de la Nouvelle-France du XVII^e siècle.

«Le plus vieux site archéologique connu au Lac-Saint-Jean date d'environ 3500 ans avant Jésus-Christ et on a découvert ce printemps à l'embouchure de la rivière Sainte-Marguerite un foyer datant à peu près de la même époque, note M. Langevin. On peut donc imaginer que des gens ont circulé entre ces deux sites.»

Les visiteurs à l'anse à la Croix pourront discuter avec les trois archéologues qui scruteront les entrailles de la terre afin de mieux évaluer la richesse archéologique pressentie. Des pointes de flèche, des haches, des poteries fraîchement exhumées pourraient ainsi se transformer en de riches outils de promotion touristique pour la région, notamment auprès des marchés français et belge, tout en favorisant une meilleure connaissance du passé de ce coin de pays.

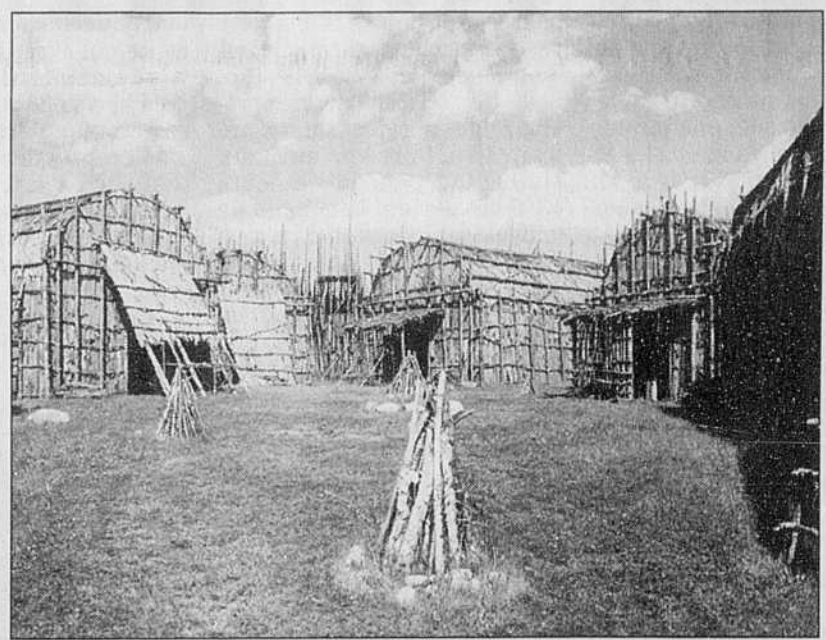
«La rivière Saguenay était probablement un axe de circulation sur lequel on peut maintenant retrouver de petits sites archéologiques parce que les populations y étaient simplement de passage. Ces sites sont peut-être un peu moins spectaculaires que d'autres, mais ils pourraient tout de même nous permettre de



comprendre l'évolution des rapports de l'homme avec son environnement dans ce secteur», affirme l'archéologue.

Le relief du fjord du Saguenay explique de lui-même que les populations aient pu tarder à s'installer sur ses rives, mais il constitue en même temps une chance pour les archéologues. «Ce qui nous aide, c'est que le nombre d'endroits où les gens pouvaient aborder est quand même assez réduit, explique M. Langevin. Et cela nous permet d'espérer trouver des sites malgré tout intéressants. Parce que quand on s'arrête au même endroit pendant 5000 ans, même si c'est seulement pour une seule nuit à la fois, on ne peut pas faire autrement que de laisser des traces.»

Echelonnés sur trois ans, les travaux qui seront entrepris dans deux semaines, sous la présidence d'honneur du vice-président de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador, Ghislain Picard, demeureront cette saison essentiellement exploratoires. Mais à compter de l'été prochain, ils pourraient se dérouler avec la participation active de visiteurs transformés en archéologues et constituer



Le site de tournage du film *Robe noire* sera bientôt scruté à la loupe par des archéologues, qui espèrent y découvrir des éléments permettant de mieux comprendre une partie de la préhistoire du Québec. Ici, le village iroquois du film. En haut, sur le bord de la rivière Saguenay...

du même coup un redoutable outil de promotion touristique.

«Ce n'est pas quelque chose de très courant comme pratique, du moins en ce qui concerne les recherches au niveau préhistorique, reconnaît M. Langevin. Mais les touristes pourraient travailler sous notre supervision, en petits groupes, après avoir été initiés pendant quelques heures aux techniques de base.»

L'aquaculture dans la baie des Chaleurs: un avenir incertain

Depuis quelques années, l'industrie de la pêche dans le golfe du Saint-Laurent se porte mal. Le passage aux permis de pêche à quota individuel, afin de protéger certaines espèces, comme la morue, à la suite d'une pêche commerciale sauvage ces dernières décennies, constitue un changement radical dans les méthodes habituelles de gestion des ressources de la mer. En réponse à cette crise qui pointait à l'horizon, une industrie parallèle s'est développée dans le monde, il y a 20 ans, permettant de gérer efficacement et intelligemment les ressources marines: l'aquaculture commerciale. Au Québec, ce procédé fut exploité à partir du milieu des années 1980. La firme gaspésienne d'élevage de saumon Baie-des-Chaleurs Aquaculture, de Saint-Omer, est un exemple de l'évolution de cette industrie dans l'est du Québec.

FRANÇOIS NORMAND
LE DEVOIR

Mise sous la protection de la Loi sur les faillites et gérée par le syndicat Jean-Germain Huot, de Québec, depuis le 4 avril dernier, l'entreprise gaspésienne entend néanmoins survivre à la tempête causée par des prix défavorables du marché du saumon, sous le seuil de la rentabilité, et par un plan de restructuration de l'entreprise qui tarde à venir, faute d'acheteurs sérieux.

Les déboires financiers de l'entreprise seraient dus, au départ, à un gros client américain qui n'a pas réglé ses factures. De plus, le marché du saumon ayant chuté de 50 cents la livre depuis le mois d'octobre 1995, l'entreprise n'avait donc plus les moyens de payer ses dépenses courantes.

Le directeur de Baie-des-Chaleurs Aquaculture, Ernest Allard, affirme que son entreprise «va survivre si on trouve un nouveau propriétaire». La firme offre aux consommateurs un saumon de l'Atlantique pour la table, élevé

dans des puits d'eau salée et d'eau douce exempts de toute pollution au mercure. Il soutient que le prix mondial actuel du saumon de l'Atlantique, qui se situe approximativement à 2,80 \$ la livre, est désastreux pour son entreprise. «Pour que notre production soit rentable, le prix du marché devrait avoisiner les 3,10 \$ la livre», déplore-t-il.

Il estime que l'industrie québécoise ne s'est pas suffisamment développée. «Nous n'avons pas assez intégré les nouvelles technologies d'élevage et de transformation du saumon, nous n'avons pas tous les équipements indispensables, de plus en plus complexes, pour accélérer la production», soutient M. Allard. Il précise qu'il faudrait développer à tout prix les deuxième et troisième niveaux de transformation du saumon pour espérer pouvoir affronter la concurrence internationale, tout particulièrement celle de l'industrie norvégienne, qui produit un saumon de quatre kilogrammes en 36 mois alors qu'il en faut 45 à Baie-des-Chaleurs Aquaculture.

Dans l'industrie aquacole, trois niveaux de

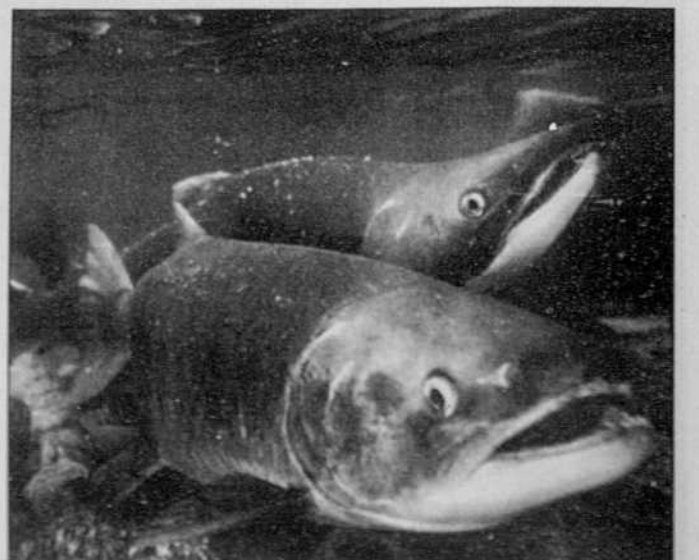
transformation ont été développés jusqu'à présent. Dans le premier, on fait l'extraction des viscères du saumon; dans le deuxième, on tranche le saumon en filets (produits semi-finis); enfin, dans le troisième, on fait cuire le saumon ou on le fume (produits finis). M. Allard a déclaré qu'il se préparait justement à installer le deuxième mode de transformation dans son entreprise avant que celle-ci «ne soit prise sous tutelle» par le syndicat Jean-Germain Huot.

Baie-des-Chaleurs Aquaculture utilise toutefois un procédé particulier afin de prolonger la période de conservation du saumon et améliorer sa position sur le marché. Traditionnellement, les poissons sont assommés et le sang est conservé dans la chair après la mort. Comme le sang est un contaminant, la période de conservation est courte. Pour régler ce problème, l'entreprise saigne les saumons au niveau des branchies pour les vider de leur sang. Ainsi, les saumons peuvent être conservés durant 14 jours sur les étales.

Cette opération permet à l'entreprise d'exporter son saumon frais aux États-Unis dans des villes comme Chicago, Buffalo et Boston. Les deux tiers de la production de Baie-des-Chaleurs Aquaculture sont vendus dans le nord-est des États-Unis, 30 % au Québec et 5 % en Europe. Une partie de la pro-

duction est également vendue en Ontario.

La Norvège domine largement cette industrie au niveau mondial. Elle fut le premier pays à développer l'élevage du saumon de l'Atlantique sur une base commerciale dans le milieu des années 1970. La Norvège est devenue depuis le plus gros producteur et exportateur de saumons dans le monde. L'industrie aquacole s'est développée commercialement au Québec en 1984. En 1985, le premier ministre de l'époque, Robert Bourassa, espérait créer à Saint-Omer une seconde Norvège. L'aide financière du gouvernement aurait dépassé les 20 millions de dollars entre 1980 et 1993.



La Norvège domine largement le domaine de l'aquaculture.

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

XXM	TSE-300	DOW JONES	\$ CAN	OR
-19,38 2477,11	-41,88 5027,67	-36,57 5682,70	-0,10 73,51	-0,80 382,80

Pour la première fois en douze ans

La Presse canadienne est en pleine crise

En permettant à Southam de se retirer, Conrad Black met en péril la survie de l'agence

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

Conrad Black vient de déclencher une crise majeure à la Presse canadienne (PC), et certainement aussi dans les milieux de l'information au Canada, en permettant à Southam de se retirer de cette agence de nouvelles qui est en fait une co-opérative comprenant 88 journaux quotidiens du Canada, dont une douzaine de langue française.

Southam veut non seulement quitter la PC, mais il annonce aussi son intention de créer sa propre agence de nouvelles. Southam, groupe dans lequel Hollinger, le holding de Conrad Black, détient une participation d'au moins 41 %, possède 20 quotidiens, dont 18 sont des sociétés de la PC; en quittant cette agence, ces journaux diminuent ses revenus de 7,2 millions par année. La Presse canadienne, voulant sans doute retenir le groupe Southam, annonçait la semaine dernière des compressions de sept millions sur son budget de 26 millions.

Pas assez

La réponse est venue hier: ce n'est pas suffisant pour Southam, ni pour Hollinger, qui devrait annoncer à son tour, d'ici la fin du mois, son retrait de la PC. En comptant les 18 journaux de Southam, Hollinger contrôle désormais 55 journaux sur les 88 sociétés de la PC. Cela revient à dire qu'en prenant clairement le contrôle de Southam, M. Black a également entre ses mains la vie de la Presse canadienne, une institution qui arrive à ses 80 ans et qui vise à être un instrument au service de l'unité canadienne, en plus de servir ses abonnés. La PC emploie à plein temps 350 journalistes, photographes, graphistes et administrateurs.

Quelques heures après l'annonce de William Ardell, président de Southam, ce fut au tour de David Jolley, président de la PC, de donner une conférence de presse. «La Presse canadienne

est dans un grave état de crise», a-t-il dit, en ne cachant pas qu'il lui sera difficile de survivre sans la présence des journaux de Southam.

Le conseil d'administration de la PC doit tenir une autre réunion le 15 juillet prochain. Comme il faut un avis de six mois pour quitter cette coopérative, les dirigeants de la PC s'attendent à recevoir bientôt un avis de Hollinger et possiblement aussi d'autres sociétés qui, voyant le bateau couler, ne voudront y rester pour être les derniers à payer les dettes et à liquider l'entreprise.

«Je considère que nous vivons une triste journée, une très triste journée dans l'histoire de cette institution et dans celle du Canada également», a déclaré M. Jolley. Ce sentiment est tout à fait partagé par les organisations de journalistes. La Fédération professionnelle des journalistes du Québec demande pour sa part à Southam de réviser sa décision, puisque «la PC joue actuellement son existence». En fin de communiqué, on lit ceci: «Faudra-t-il que les médias du Québec s'abonnent à l'agence Southam News et traduisent en français les dépêches de ses correspondants à Québec?» L'Association canadienne des journalistes demande de son côté une enquête publique sur la concentration de la presse au Canada.

La crise qui secoue la PC présentement découle en effet de la forte évolution de la propriété des journaux canadiens. Quand on a fondé la PC en 1917, rappelle Denis Tremblay, vice-président des services de langue française, tous les journaux étaient indépendants et leurs éditeurs avaient beaucoup de pouvoir sur leur propre journal. Avec l'acquisition de la plupart de ces journaux par de grandes chaînes, la situation a beaucoup évolué, au point de mettre la survie de cette coopérative entre les mains d'un seul propriétaire.

Toutefois, s'il est bien évident que M. Black n'aime pas le

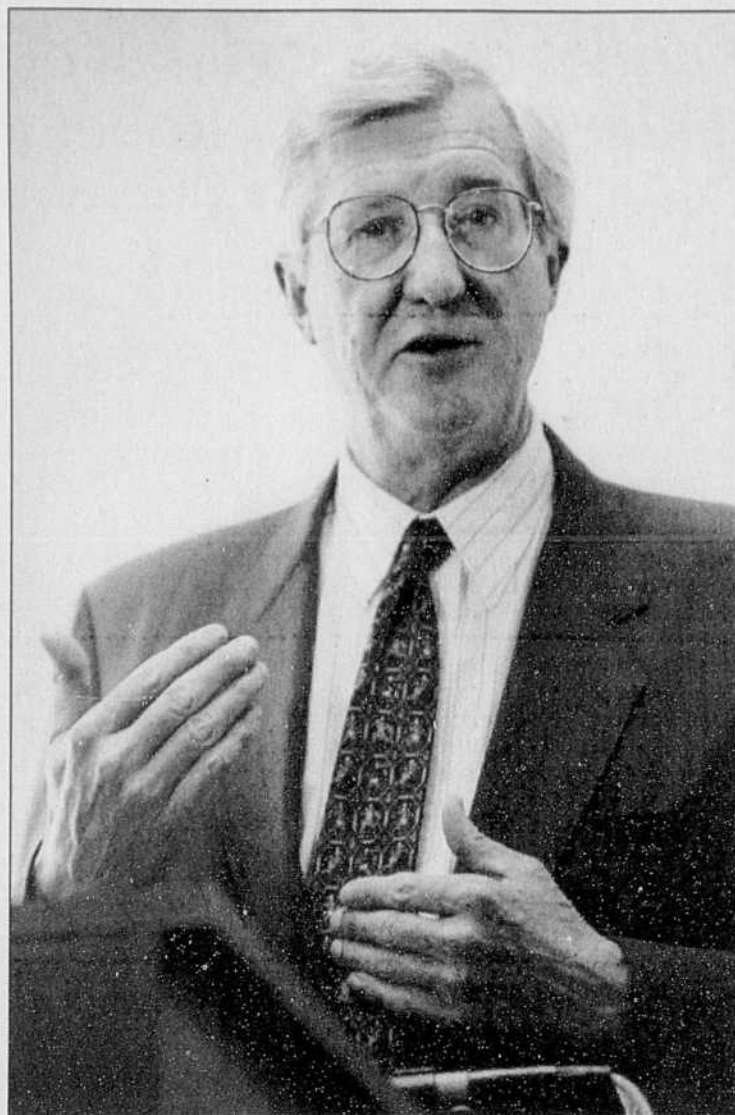


PHOTO PC

«Une triste journée» pour David Jolley, président de la PC.

fonctionnement actuel de la PC en ce qui a trait à sa gestion et sa rentabilité, il semble aussi qu'il ne veuille pas la voir disparaître complètement. David Jolley, président de Hollinger, disait hier à Vancouver qu'il reste encore «six mois pour revoir tous les aspects de la PC». Il ajoutait cette phrase: «Je pense que nous aurons encore la Presse canadienne comme un syndicat national de journaux fonctionnant en deux langues.»

Le service français

Le président de la PC s'est montré pour sa part moins opti-

miste. La PC pourra peut-être survivre, mais sous une forme différente, et peut-être deviendra-t-elle une propriété privée plutôt qu'une coopérative. Le débat ne fait que commencer et il appartiendra aux sociétaires de décider de son avenir.

Qu'advient-il du côté français? Les mêmes questions se posent. Certains proposeront sans doute la création d'une agence québécoise de langue française. Ce serait difficile d'y arriver sans l'accord de M. Black, qui possède *Le Soleil* de Québec, *Le Droit* d'Ottawa et *Le Quotidien* de Chicoutimi.

Le Québec affiche un surplus commercial

ROLLANDE PARENT
PRESSE CANADIENNE

La balance extérieure du Québec a été positive en 1995, une première depuis 12 ans, révèle l'édition 1996 de la publication Comptes économiques des revenus et des dépenses, du Bureau de la statistique du Québec.

Les échanges extérieurs de biens et services ont été excédentaires en 1995 en s'établissant à 3,1 milliards tandis qu'ils avaient été déficitaires de 766 millions l'année précédente.

De 1981 à 1994, les exportations nettes du Québec ont toujours affiché une valeur négative, excepté en 1982 où il y a eu une forte baisse des importations internationales de marchandises (de 19,3 %), et en 1983. Le déficit extérieur le plus important est celui de 4,8 milliards enregistré en 1992.

En 1995, les exportations totales augmentent de 13,4 % et de 14,5 % en 1994 comparativement à 0,7 % en 1992 et de moins de 4,9 % en 1991.

Les exportations totales se chiffrent à 93,1 milliards \$ en 1995.

Les hausses des trois dernières années proviennent surtout des exportations internationales de marchandises dont le taux de croissance, négatif en 1991 et de 4,6 % en 1992, fait trois bonds considérables en 1993, 1994 et 1995 avec des hausses respectives de 29,6 %, 21,1 % et 17,1 %.

De leur côté, les exportations in-

ternationales de services affichent, entre 1991 et 1995, des taux de croissance de 5,7 %, 11,5 %, 0,1 %, 13,9 % et 12,9 % respectivement.

Les exportations interprovinciales, pour leur part, après avoir accusé deux baisses consécutives amorcent une courbe ascendante en 1993 (de 1,6 %) qui se poursuit en 1994 (7,2 %) et en 1995 (8,7 %). Les importations totales diminuent de 3,8 % en 1991 et augmentent à nouveau en 1992 (2,4 %), puis connaissent trois années de croissance soutenue, bien qu'inférieure à celle des exportations, en 1993 (10,0 %) en 1994 (10,9 %) et en 1995 (8,6 %). Elles s'élèvent à 90 milliards \$ en 1995.

Les principaux groupes de produits exportés sont le papier et les produits connexes, les produits métalliques primaires, les voitures, camions et autre matériel de transport, ainsi que des appareils électriques et de télécommunications.

Les principaux groupes de produits importés sont les combustibles minéraux, les produits chimiques, les produits métalliques primaires, les voitures, camions et autre matériel de transport, ainsi que les appareils électriques et de télécommunications. Le changement important du solde des échanges extérieurs en 1995 est venu compenser la faiblesse de la demande intérieure et a permis une croissance de 4,1 % du produit intérieur brut.



PHOTO CANAPRESS

FOURNIER PHARMA, la filiale canadienne de la société française Laboratoires Fournier, a inauguré hier son nouveau siège social en présence du ministre d'État de l'Économie et des Finances du Québec, Bernard Landry (à gauche) et du directeur général de Fournier Pharma, Stéphane Huguet. Le nouveau siège social, situé rue Sherbrooke Est à Montréal, occupe une superficie de 13 500 pi² en vertu d'un bail de cinq ans.

PAYS - BAS

Un nouveau plan de sauvetage pour l'avionneur Fokker

Amsterdam (Reuter) — Un homme d'affaires néerlandais, Willem van Kooten, a annoncé mardi négocier avec plusieurs banques et groupes industriels pour mettre sur pied un plan de sauvetage de l'avionneur en faillite Fokker.

Willem van Kooten a déclaré à la radio néerlandaise AVRO qu'il tentait de rallier à sa cause les banques ABN AMRO, Rabobank et ING, ainsi que la holding industrielle Aalberts Industries et le groupe de transports Internatio-Mueller. Ancien disc-jockey devenu homme d'affaires, Willem van Kooten s'est déclaré optimiste sur la relance de Fokker. «Il existe un marché pour ces appareils (les Fokker 70 et 100) pour les dix

prochaines années, peut-être même les vingt prochaines années», a-t-il affirmé à la radio.

La hausse du dollar et la cure d'amaigrissement imposée par la faillite ont fait de Fokker un constructeur plus rentable, a-t-il fait valoir. Fokker a été mis en faillite le 15 mars, faute de repreneurs après avoir perdu en février l'appui financier de sa maison mère allemande Daimler-Benz Aerospace (Dasa).

Il s'agit du troisième plan de reprise annoncé à ce jour. Les deux précédents, du raider boursier Jaap Rosen Jacobson et du financier Joep van den Nieuwenhuyzen, ex-président de Begemann, n'ont abouti pour le moment à aucune proposition concrète.

DEVISES ÉTRANGÈRES (EN DOLLARS CANADIENS)

Afrique du Sud (rand)	0,3276	Hong-Kong (dollar)	0,1811
Allemagne (mark)	0,8910	Indonésie (rupiah)	0,000609
Australie (dollar)	1,1139	Italie (lire)	0,000916
Barbade (dollar)	0,6952	Jamaïque (dollar)	0,0398
Belgique (franc)	0,04409	Japon (yen)	0,01241
Bermudes (dollar)	1,3762	Mexique (peso)	0,1954
Bésil (real)	1,3946	Pays-Bas (florin)	0,8144
Caribbes (dollar)	0,5179	Portugal (escudo)	0,008984
Chine (renminbi)	0,1690	Royaume-Uni (livre)	2,0955
Espagne (peseta)	0,01093	Russie (rouble)	0,000275
États-Unis (dollar)	1,3603	Singapour (dollar)	0,9867
Europe (ECU)	1,7265	Suisse (franc)	1,1043
France (franc)	0,2635	Taiwan (dollar)	0,0506
Grèce (drachme)	0,005905	Venezuela (bolivar)	0,00298

SOURCE BANQUE DE MONTRÉAL



Yves Duhaime, avocat conseil, Gascon, Lazeau Avocats / Photographie par André Connellier

« JE VOUS RECOMMANDE D'INVESTIR DANS UN QUOTIDIEN QUI TIRE LES AFFAIRES AU CLAIR. »

En devenant actionnaire de la Société de placement en entreprise québécoise (SPEQ-LE DEVOIR INC.), vous manifestez votre appui à un quotidien qui donne un sens aux chiffres. Un quotidien vigilant dont les prises de position contribuent à la vitalité économique de notre société.

En devenant actionnaire, vous contribuez financièrement à l'avenir d'un journal solide et vous profitez d'une déduction fiscale (Québec) de 125 %, pour chaque tranche de 500 \$, l'investissement minimal.

En devenant actionnaire, vous vous joignez aux lecteurs, aux amis, aux institutions et aux gens d'affaires qui assurent par leur investissement, la présence et la continuité d'une information de qualité indispensable en démocratie.

En devenant actionnaire de SPEQ-LE DEVOIR INC., vous investissez dans le seul grand journal d'opinion au Québec. Troisième édition par voie de prospectus SPEQ-LE DEVOIR INC.

Prix: 1 \$ l'action
Souscription minimale: 500 actions ordinaires
Souscription par tranche de 500 actions ordinaires
Le produit net du placement sera utilisé pour souscrire à 450 000 actions votantes et participantes de LE DEVOIR INC.
Pour obtenir tous les renseignements, veuillez remplir le coupon ci-dessous et un exemplaire du prospectus définitif vous sera transmis.

Je désire recevoir des renseignements concernant l'achat d'actions de la SPEQ qui investira dans LE DEVOIR INC.

NOM: _____

ADRESSE: _____

TÉLÉPHONE: _____

NOTE: Veuillez faire parvenir ce coupon à Roger Boisvert, 2850, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9
Tél.: (514) 985-3333 Téléc.: (514) 985-3310.

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

Vie active et pleine d'imprévu

Ottawa (PC) — La vie d'une personne active est marquée par le changement et l'incertitude, constate Statistique Canada.

En 1993, environ 4,3 millions de Canadiens, soit 27 % de la population active d'alors, ont vécu un changement profond au travail, démontre l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu réalisée par l'organisme fédéral. En fait, précisez-les, ils ont soit quitté ou réintégré la population active, perdu leur emploi ou trouvé un nouvel emploi.

Pour chaque jour ouvrable de 1993, on estime à 17 000 le nombre des Canadiens âgés de 16 à 69 ans qui ont traversé une période de transition importante.

«La population active du Canada connaît de profonds changements au cours d'une année», indique Statistique Canada dans son rapport rendu public hier à Ottawa.

«Ainsi, la population active est restée fluide en 1993 et a changé constamment, même de jour en jour», poursuit-on.

Pendant un an, soit de janvier 93 à janvier 94, Statistique Canada a recueilli des données de base sur l'éducation, l'expérience de travail et les antécédents familiaux auprès de quelque 30 000 personnes.

Au cours de cette période, on estime que 15,2 millions de Canadiens de 16 à 69 ans, soit 76 % des gens de ce groupe d'âge, ont travaillé à un moment ou un autre.

De ce nombre, environ 11,3 millions de personnes ont travaillé toute l'année à temps plein ou à temps partiel.

Par ailleurs, près de 9,1 millions de personnes, soit 60 % des Canadiens qui détenaient un emploi à un moment quelconque de 1993, ont travaillé à temps plein durant toute l'année.

Enfin, de ce dernier groupe, une personne sur cinq a obtenu une augmentation de salaire substantielle — d'au moins 10 % — tandis qu'une sur 10 subissait une réduction salariale de plus de 10 %.

La BDC affiche un profit record

La Banque de développement s'allie avec la Scotia pour offrir des programmes de financement conjoint

ALLAN SWIFT
PRESSE CANADIENNE

La Banque de développement du Canada et la Banque Scotia ont annoncé hier l'institution d'une alliance visant à offrir des programmes de financement conjoints aux industries en pleine croissance. Il s'agit du deuxième accord du genre conclu entre une des principales banques du pays et l'agence fédérale qui, autrefois, avait du mal à entretenir de bonnes relations avec ses consœurs du secteur privé.

Les deux banques ont indiqué qu'en combinant leur expérience et en étendant la portée de leurs services financiers elles aideront les entrepreneurs des industries en forte croissance à avoir accès aux capitaux dont ils ont besoin plus rapidement.

La banque a aussi annoncé un profit record de 31 millions pour l'année terminée le 31 mars. Ce sont les premiers résultats de l'institution depuis que l'ancienne Banque fédérale d'affaires et de développement a été restructurée et renommée il y a un an par Ottawa qui, entre autres, lui avait demandé d'améliorer son rendement.

Conclure des ententes avec les grandes banques — l'autre accord a été passé avec la Banque Royale — fait aussi partie du nouveau mandat, a noté le président François Beaudoin au cours d'une conférence de presse.

«La rectitude politique permet maintenant aux institutions de s'associer à la Banque de développe-

ment du Canada», a-t-il dit.

M. Beaudoin a admis qu'au cours des années 1980 il y a eu des différends entre la banque de développement et les banques à charte.

«Les banques ont demandé: avons-nous vraiment besoin d'une BDC? On pourrait s'en passer», a-t-il raconté.

«Maintenant, c'est plutôt une relation complémentaire.»

La banque, dont le siège social se trouve à Montréal, a consenti des prêts pour une somme totale dépassant le milliard de dollars durant l'année, ce qui représente une augmentation de 22,5 % par rapport à l'année budgétaire précédente au cours de laquelle elle avait enregistré un bénéfice de 9,2 millions.

Au cumulatif, le rendement de l'actif moyen de l'actionnaire affiche 10,4 %, un peu moins que les banques privées. Mais M. Beaudoin a soutenu que la banque de développement a un mandat différent: prêter des fonds aux compagnies de moindre importance et qui représentent un risque et rapporter au gouvernement au moins le taux qu'il retire de ses obligations d'épargne, soit environ 8 % actuellement.

«Nous ne cherchons pas à obtenir un rendement égal à celui des banques, tel n'est pas notre objectif.»

Le prêt moyen consenti par la banque est de 200 000 \$. Les clients, à cause des risques importants qu'ils représentent, paient en moyenne deux points de pourcentage de plus à la banque fédérale.

«La rectitude politique permet maintenant aux institutions de s'associer à la Banque de développement du Canada»

INTERNET

O S E Z

www.rene-despres.com

RENSEIGNEMENTS: (514) 386-9030

PHOTOGRAPHES AMATEURS

LE DEVOIR s'associe à KINSA pour vous offrir le grand concours des prix internationaux KODAK sous le thème **Action**



Passez à l'ACTION!

Envoyez votre photo au concours KINSA-Le Devoir
Vous pourriez remporter le grand prix de 10 000 \$ US*

Les épreuves doivent être envoyées à l'adresse suivante:

Concours KINSA-Le Devoir, 2050 rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9

Les prix seront attribués par un jury qui sélectionnera les meilleures photos d'action (sports, loisirs, vie quotidienne, etc.). Le Devoir publiera une sélection des photos soumises tous les mardis, du 23 juillet au 20 août 1996 inclusivement. Les photos doivent avoir été reçues au Devoir le 11 août 1996 au plus tard, le cachet de la poste en faisant foi. Les gagnants seront avisés par téléphone et devront répondre à une question de connaissances générales. Toutes les photos soumises deviennent la propriété des organisateurs et ne seront pas retournées. Les règlements (tels que déposés à la Régie des alcools des courses et des jeux) du concours sont disponibles aux bureaux du Devoir. Les finalistes consentent à la publication de leurs photos sans aucune rémunération.

1^{er} prix: Un séjour de deux nuits pour deux personnes, au Relais & Châteaux L'Eau à la Bouche, à Sainte-Adèle, d'une valeur de 495 \$.

2^e prix: Un bon d'achat pour de l'équipement photographique chez L. L. Lozeau limitée d'une valeur de 350 \$.

3^e prix: Un bon d'achat pour de l'équipement photographique chez L. L. Lozeau limitée d'une valeur de 150 \$.

En plus, cinq autres participants recevront des accessoires Kodak.

Les photos de ces huit gagnants seront soumises par Le Devoir au concours Les Prix internationaux Kodak pour les instantanés journalistiques (KINSA). La valeur totale des 257 prix remis à ce concours est de 52 500 \$US dont un grand prix de 10 000 \$US. Pour être soumises au concours KINSA, les photos devront avoir été réalisées au moyen d'un film Kodak et tirées sur du papier Kodak. Les participants devront attester avoir pris eux-mêmes la photo. Les règlements officiels de ce concours seront publiés à deux reprises dans nos pages.

Breve description du sujet

Nom

Adresse

Ville

Code postal

Téléphone



Hôtel-Restaurant
RELAIS & CHATEAUX
L'Eau à la Bouche
Sainte-Adèle, Laurentides

6229, rue Saint-Hubert, Montréal
L. L. Lozeau

LE DEVOIR

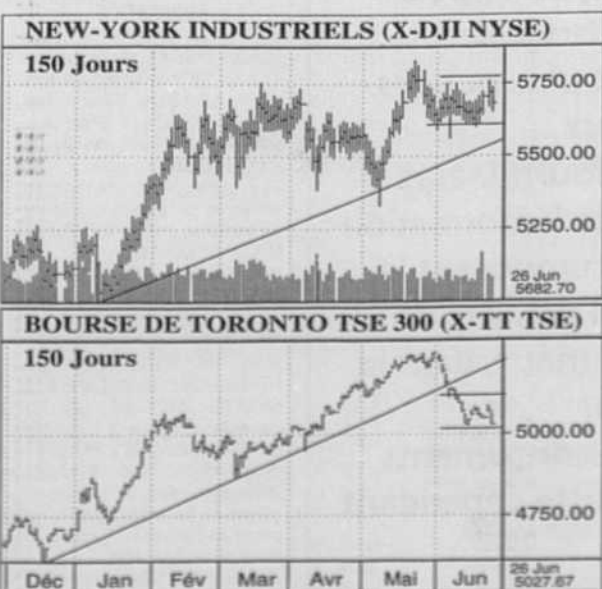
Les fac-similés ne sont pas acceptés.

COUP D'ŒIL BOURSIER

Le piège se referme

MICHEL CARIGNAN
COLLABORATION SPÉCIALE

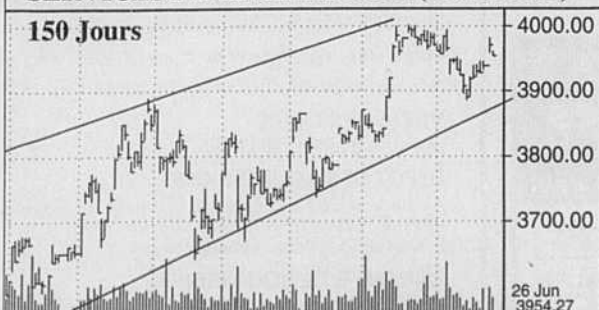
À New York, la formation de côté n'est pas brisée dans une direction ou dans l'autre. Du côté canadien, une fois de plus, nous avons encore visé juste. La pression de vente sur de nombreux secteurs fait replier l'indice sur le seuil de sa formation horizontale des derniers jours. Non sans se corriger, ce sont encore les secteurs forts qui ont sauvé l'indice et un décrochage majeur est à redouter. La gestion, en correction à partir du plus haut sommet au-dessus de la tendance haussière, n'est pas le secteur le plus à redouter. Les services publics et les services financiers effectuant un simple repli dans leur tendance haussière ne sont pas non plus les plus dangereux. Les pétroliers menacent toujours d'un revirement de tendance. Seule une poussée haussière nous inciterait à conserver. A la moindre rechute, il serait préférable de diminuer les positions dans ce secteur. Les industrielles ont tout perdu en deux jours les gains des deux jours précédents et menacent elles aussi d'un bris de support qui prolongerait la tendance baissière des deux derniers mois. Les aurifères continuent de glisser, provoquant beaucoup de prises de profits chez les grosses aurifères et les juniors du même secteur. On observe aussi un prolongement de tendance baissière du côté des minières, des forestières, des communications et des immobilières. Au risque de me répéter, ce n'est pas le temps de sauter sur tout ce qui bouge en cherchant absolument à acheter quelque chose. Si vous achetez encore, avec la mauvaise humeur du marché, au lieu de protéger vos profits et de limiter les pertes, et si en plus les titres que vous achetez ne produisent pas de profits mais bien des pertes, vous ne ferez qu'augmenter la chute de vos capitaux. J'aimerais bien mieux être positif et vous sortir plein de titres en revirement haussier (oui, il y en a et il y en aura toujours). Je crois toutefois plus honnête et plus intelligent de vous dire de vous protéger du mieux possible avant de vous aventurer dans une situation démontrant un phénomène potentiellement très dangereux. Ceux qui continuent à acheter à tour de bras sont à mon avis à l'envers du marché.



GESTIONS TOR. (X-MG TSE)



SERVICES FINANCIERS TOR. (X-MG TSE)



SERVICES PUBLICS TOR. (X-UT TSE)



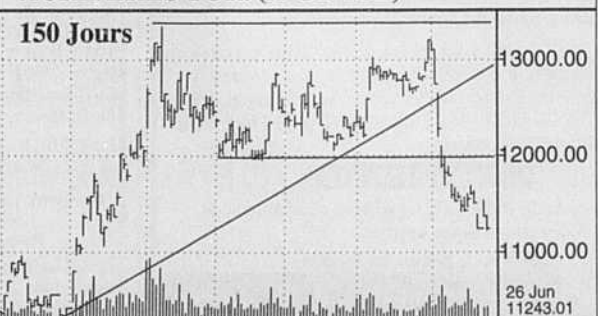
PÉTROLIÈRES TOR. (X-OG TSE)



PRODUITS INDUSTRIELS TOR. (X-IP TSE)



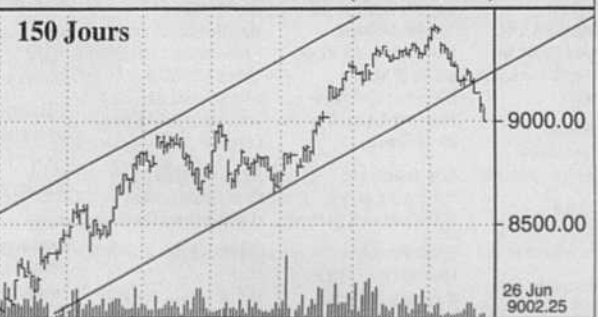
AURIFÈRES TOR. (X-GL TSE)



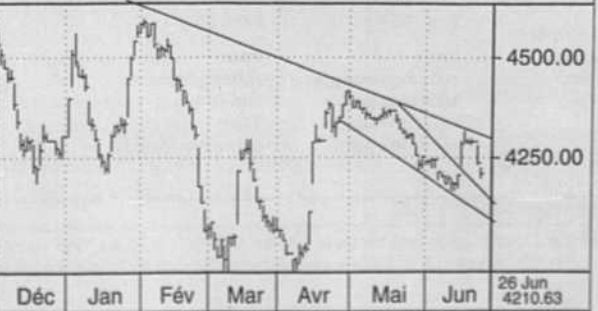
MINES ET MÉTAUX TOR. (X-MM TSE)



COMMUNICATION TOR. (X-CM TSE)



PAPETIÈRES TOR. (X-PF TSE)

DECISION-PLUS
Séminaire d'information

Obtenez à domicile dans votre ordinateur 5 ans de cotes historiques et les communiqués de presse émis par les compagnies inscrites en Bourse. Venez découvrir comment à partir de 15 minutes de travail par jour vous pouvez savoir exactement la direction du marché et des secteurs et ainsi améliorer dramatiquement votre rendement à la Bourse.
Mardi le 25 juin
740 Notre-Dame Ouest Bureau 1210 19:00h
Réservez votre place :
(514)392-1366

	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE MONTRÉAL				
XXM:Indice du marché	11826	2477.11	-19.38	-0.8
XCB:Bancière	4297	3036.57	-15.24	-0.5
XCO:Hydrocarbures	1652	1944.75	-12.03	-0.6
XCM:Mines et métaux	4300	3080.80	-24.05	-0.8
XCF:Produits forestiers	588	2450.84	-24.32	-1.0
XCI:Bien d'Équipement	2698	2459.64	-24.76	-1.0
XCU:Services publics	2032	2155.51	-0.98	-0.0

BOURSE DE TORONTO

TSE 35	14484	263.07	-2.04	-0.8
TSE 100		304.28	-2.53	-0.8
TSE 200		306.46	-2.57	-0.8
TSE 300	32197	5027.67	-41.88	-0.8
Institutions financières	3961	3954.27	-16.20	-0.4
Mines et métaux	2428	5091.49	-41.94	-0.8
Pétroliers	5673	5130.49	-19.22	-0.4
Industrielles	5129	3490.29	-54.31	-1.5
Aurifères	5907	11243.01	-126.37	-1.1
Pâtes et papiers	1169	4210.63	-26.10	-0.6
Consommation	1926	8173.95	-119.80	-1.4
Immobilières	117	1558.82	-10.00	-0.6
Transport	548	5134.02	-17.14	-0.3
Pipelines	650	4111.48	-41.32	-1.0
Services publics	1385	3880.81	-12.32	-0.3
Communications	612	9002.25	-78.78	-0.9
Ventes au détail	1001	3990.82	-29.82	-0.7
Sociétés de gestion	1686	6217.89	-32.79	-0.5

BOURSE DE VANCOUVER

Indice général	25080	1231.73	-21.31	-1.7
----------------	-------	---------	--------	------

MARCHÉ AMÉRICAIN

30 Industrielles	29259	5682.70	-36.57	-0.6
20 Transports	3514	2168.35	-29.11	-1.3
15 Services publics	4576	213.04	+0.70	0.3
65 Dow Jones Composé	37351	1838.26	-13.49	-0.7
Composite NYSE		355.87	-2.16	-0.6
Indice AMEX		591.46	-4.49	-0.8
S&P 500		669.04	-	-
NASDAQ		1153.29	-19.29	-1.6

LES PLUS ACTIFS DE TORONTO

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
INDOCHINA	3200	14.75	12.10	12.15	-	-
NOVA CP	1512	12.95	12.55	12.60	-0.40	-3.1
ROYAL BANK OF CANADA	1505	32.80	32.60	32.70	-	-
CDN PACIFIC LTD	1409	30.00	29.60	29.75	-0.20	-0.7
WILLIAM RES INC	1280	1.73	1.55	1.73	+0.18	11.6
GRANDMA LEE'S INC	1046	0.22	0.18	0.19	-	-
TECK CP B	979	28.15	27.50	28.10	+0.35	1.3
LUSCAR COAL IR	882	7.50	7.45	7.50	-	-
CDN NATL IR	860	25.40	25.00	25.00	-0.35	-1.4
BARRICK GOLD CP	843	37.70	37.05	37.25	-0.30	-0.8

LES PLUS ACTIFS DE MONTRÉAL

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
ROYAL LEPAGE RT	1125	0.15	0.10	0.10	-0.06	-37.5
BK OF NOVA SCOTIA	656	33.45	33.35	33.45	+0.05	0.1
LABOPHARM INC	431	8.70	8.00	8.35	+0.35	4.4
BRESEA RES LTD	424	13.90	13.20	13.35	-	-
CDN PACIFIC LTD	412	30.00	29.65	29.75	-0.20	-0.7
ELAN ENERGY INC	350	12.65	12.50	12.65	-	-
BCE INC	314	54.10	53.85	53.90	-0.10	-0.2
DENISON MINES LTD	263	0.35	0.34	0.35	-	-
NORANDA INC	217	28.30	28.10	28.15	-0.20	-0.7
JORDAN PETR LTD	189	8.15	8.10	8.10	+0.05	0.6

ÉCONOMIE

Maax poursuit sa conquête des salles de bains d'Amérique

ROLLANDE PARENT
PRESSE CANADIENNE

La compagnie Maax de Sainte-Marie-de-Beauce, qui détient déjà environ le quart du marché canadien des équipements de salles de bains, entend bien continuer de se tailler une place sur le marché américain.

Elle disposera d'ici peu d'une quatrième usine aux États-Unis, dans l'Etat de l'Iowa, pour mieux desservir ses clients du Midwest américain.

Déjà installée dans les États du Minnesota, de la Géorgie, de Washington et de la Californie (avec un centre de distribution), Maax cherche à acquérir une usine existante dans le sud-ouest des États-Unis et une autre au Texas.

Voilà ce qu'ont appris le président et chef de la direction de Maax, les actionnaires présents, hier à Montréal, à l'assemblée annuelle de la société.

De plus, les ventes réalisées dans les magasins Home Depot devraient prendre de l'importance. Actuellement présente dans 20 des points de vente de cette chaîne, Maax devrait étendre sa présence dans 145 magasins Home Depot d'ici trois ans.

En outre, un des plus importants distributeurs nord-américains de produits pour maisons usinées, Wesco Manufacturing, a conclu une entente récemment avec Maax d'une durée de cinq ans. Ces maisons sont vendues autant sur le marché canadien qu'américain.

Maax s'attend à ce que cette en-

tente lui permette de réaliser des ventes de l'ordre de 55 millions au cours des trois prochaines années. A cela s'ajoute une entente signée avec une compagnie européenne pour une gamme complète de pharmacies destinées au marché de détail sur l'ensemble du marché nord-américain.

Ces démarches commerciales entreprises, Maax lorgne également les marchés du Japon et de la Chine. Elle espère faire passer ses ventes dans ces deux pays à 5 % de son chiffre d'affaires au cours des prochaines années. Elles représentent à l'heure actuelle moins de 1 %.

«Les démarches commerciales entreprises depuis plus de deux ans pourraient donner des résultats concrets d'ici la fin de 1996 ou en 1997», a dit M. Poulin.

Au cours du dernier exercice financier, les revenus ont augmenté de près de 12 millions en territoire américain et représentent maintenant 64,5 % du total des ventes tandis que celles réalisées au Québec ont compté pour 15 % des recettes totales.

Pour la période de trois mois complétée le 31 mai 1996, Maax a dégagé une augmentation de 91,6 % de son bénéfice net pour porter celui-ci à 2,2 millions ou 0,28 \$ par action, comparativement à 1,1 million ou 0,15 \$ par action au premier trimestre de l'an dernier.

Durant la même période, les ventes ont augmenté de 38,7 % pour s'établir à 26,9 millions contre 19,4 millions l'an dernier.

Reitman's ouvre 18 magasins et en ferme 21

Malgré sa diversification, l'entreprise se dit attachée à la vente au détail

LIA LÉVESQUE
PRESSE CANADIENNE

Reitman's, qui œuvre dans l'industrie du vêtement pour dames, compte ouvrir 18 magasins au Canada au cours de l'exercice 1996 et en fermer 21.

À la fin de l'exercice qui a pris fin le 3 février dernier, Reitman's possédait 677 magasins à travers le Canada comparativement à 606 à la même période l'an dernier.

C'est qu'au cours des derniers mois, Reitman's s'est porté acquéreur de plusieurs magasins Pennington et Dalmy's, qui s'ajoutent à ses magasins Reitman's, Smart Set, Antels et Cactus.

Les fermetures prévues au cours de l'année n'ont rien d'exceptionnel, a expliqué le président Jeremy H. Reitman, au cours d'une rencontre avec la presse hier, à l'issue de l'assemblée annuelle des actionnaires à Montréal.

«Ces magasins ont fait leur temps», a-t-il expliqué en anglais. La décision de fermer est basée essentiellement sur les ventes et la rentabilité de ces magasins, a-t-il rappelé. Parfois, il suffit qu'un nouveau centre commercial ouvre ses portes pour affecter un magasin situé dans un autre centre commercial.

Reitman's possède également depuis juillet 1995 une participation de 21 % dans Net Star, une compagnie formée avec d'autres investisseurs, dans le but d'acquiescer Labat Communications, laquelle inclut des actifs de télédiffusion détenus par John Labat comme le Réseau des sports (RDS), The Sports Network TSN et 80 % de participation dans The Discovery Channel. Le transfert du per-



PHOTO ARCHIVES

Parfois, il suffit qu'un nouveau centre commercial ouvre ses portes pour affecter un magasin situé dans un autre centre commercial.

mis de télédiffusion a été approuvé par le CRTC en mars 1996.

M. Reitman a indiqué que malgré cette diversification, son entreprise reste attachée à l'industrie de la vente au détail, qui demeure son fondement, sa base. M. Reitman se dit parfaitement à l'aise avec cet investissement dans les communications, conforme à son plan d'acquisitions et de placements à long terme.

Pour l'année 1996, Reitman's continue de «regarder les occasions» qui pourraient se présenter au Québec ou au Canada, mais M. Reitman n'a pas voulu préciser dans

quel secteur ni où, sinon pour dire qu'au Québec, aucun projet précis n'était étudié en ce moment. «Nous avons acquis deux entreprises en 14 mois. Il y a encore de la digestion à faire», a souligné M. Reitman.

Reitman's a réalisé pour l'exercice qui a pris fin le 3 février 1996 des ventes de 349,9 millions de dollars comparativement à 333,3 millions pour l'exercice précédent. Cette augmentation des ventes est attribuable à la division Pennington, acquise en février 1995. Les boutiques Smart Set ont plutôt enregistré une chute de leurs ventes, qui a même marqué

les résultats du premier trimestre cette année.

Le bénéfice net a atteint 8,8 millions ou 96 cents l'action, comparativement à 12,5 millions ou 1,34 \$ par action pour l'exercice précédent.

Pour le trimestre qui a pris fin le 4 mai dernier, les pertes nettes ont atteint 6,4 millions ou 72 cents l'action, comparativement à des pertes de 1,57 million ou 17 cents par action pour le trimestre correspondant en 1995. Les ventes, pour cette période, se sont élevées à 70,9 millions, comparativement à 65,9 millions pour le trimestre qui avait pris fin le 29 avril 1995.

TÉL.: 985-3344

AVIS PUBLICS

FAX: 985-3340

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR DU QUÉBEC, NO 705-02-002574-960. LINDA DUQUETTE, Partie demanderesse VS MARIE ROSE BIL, Partie défenderesse. Le 9ème jour de juillet 1996 à 10h, au 3750, Crémazie, #100, Montréal, Qué. district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de MARIE ROSE BIL, saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision Philips et acc., 1 vidéo VHS et acc., 11 jeans Authentic et acc., 1 micro-onde et acc., 14 jupes assorties et acc., 7 ensembles de 2 morceaux et acc., 21 chapeaux et acc., 101 ceintures et 2 cravates assorties et acc., 2 tables en bois avec barreau en métal et acc., 4 grands étagères en métal et acc., 1 petit étagère en métal et acc., 5 chemises et acc., et divers autres items. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT ET/OU CHEQUE

VISE, Information: GUY GAUCHER, huissier du district de Longueuil, GAUCHERS HUISSIERS, 558, Notre-Dame, bureau 102, Saint-Lambert, Québec, J4P 2K7. Tél.: (514) 465-4650.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE, NO: 500-02-025752-952. LA COMPAGNIE T. EATON LEE, Partie demanderesse, -vs- DIANE POTHIER, Partie défenderesse. Le 9 juillet 1996, à 13h00, au 858, RUE MARIAN, FABREVILLE, LAVAL, Qc, district de Laval, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DIANE POTHIER, saisis en cette cause, consistant en: 1 Télévision écran géant Trinitron Sony, modèle KX-M270 coul. noir et acc.; 1 vidéo de marque HiFi VHS coul. noir et acc.; 1 véhicule

automobile de marque Lincoln Continental, 4 portes coul. bleu marine, année 1995, série# 1LNLM9846RY762210, kilométrage 60 000. Et autres... Conditions: ARGENT COMPTANT ET/OU CHEQUE

VISE, Information: MICHEL LANDRY, huissier du district de Montréal, 514-278-2414, Fax: 278-9667. ALBERTSON & ASSOCIES, HUISSIERS, 7012, boul. St-Laurent, suite 205, Montréal, P.Q., H2S 3E2.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE, NO: 500-02-016599-941. TECHNI-CENTRE REIS LEE, Partie demanderesse, -vs- JOSE RAPOSO, Partie défenderesse. Le 9 juillet 1996, à 10h00, au 5974, L'ESPLANADE, MONTRÉAL, Qc, district de Montréal, seront vendus par

autorité de Justice, les biens et effets de JOSE RAPOSO, saisis en cette cause, consistant en: 1 Téléviseur de marque Mitsubishi coul. noir et acc.; 1 vidéo VHS de marque Magnavox coul. gris et acc.; 1 système de son de marque Fisher avec tourne-disque, cassette Deck et acc. Et autres... Conditions: ARGENT COMPTANT ET/OU CHEQUE

VISE, Information: MICHEL LANDRY, huissier du district de Montréal, 514-278-2414, Fax: 278-9667. ALBERTSON & ASSOCIES, HUISSIERS, 7012, boul. St-Laurent, suite 205, Montréal, P.Q., H2S 3E2.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-61-006004-940. 500-61-006382-940. PERCEPTEUR DES AMENDES, Saisissant, -vs- BALAYAN PHILIP, Saisi. Le 12 juillet 1996, à

10h00, AU DOMICILE du saisi, au 140, MONTEVISTA EN LA VILLE DE D.D.O., district judiciaire de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du saisi, saisis en cette cause, consistant en: Véhicule Honda Civic noir; véhicule Toyota Paseo noir; table haute en marbre; ens. divans verts; 2 fauteuils; ens. salle à dîner; cabellière Expresso; trempoline bleue; lecteur CD; ens. palon blanc; divan en cuir, ETC... Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, le 25 juin 1996. NATHALIE COULOMBE, H.J. District de Montréal. ETUDE VALADE ET ASSOCIES, 987-7683.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE LASALLE, NO: 9601-25849. JOHN PIKE, Saisissant, -vs- SATLUJ TRANSPORT INC., Saisi. Le 11 juillet 1996, à 12h00, AU BUREAU

D'AFFAIRES du saisi, au 12729, CLEAIRVIEW, EN LA VILLE DE PIERREFONDS, district judiciaire de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du saisi, saisis en cette cause, consistant en: Véhicule Jeep Cherokee vert; système informatique (ordinateur, écran, disquettes et clavier); imprimante Fujitsu; photocopieur Mita; classeur 3 portes. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, le 25 juin 1996. NATHALIE COULOMBE, H.J. District de Montréal. ETUDE VALADE ET ASSOCIES, 987-7683.

PRENEZ AVIS que la compagnie 3090-5053 Québec inc. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Montréal, le 24 juin 1996. Lorie Artinian, notaire Procureur de la compagnie

neige); motoneige Formula Plus Skidoo rouge et noir avec casque. ETC... Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, le 25 juin 1996. NATHALIE COULOMBE, H.J. District de Montréal. ETUDE VALADE ET ASSOCIES, 987-7683.

AVIS DE CLOTURE D'INVENTAIRE DES BIENS DE SUCCESSION D'ANTOINETTE SIMARD (MUNICH), décédée le 4 avril 1996 et domiciliée au 33, Argyle, St-Lambert, Qué. L'inventaire peut-être consulté au MONTREAL TRUST, 1800, ave McGill, 4e étage, Montréal, Qué. H3A 3K9. Montréal, le 21 juin 1996

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-230707-964

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
GREFFIER ADJOINT
JOANNA ANDERSON
Partie demanderesse
-vs-
DAVID BROWN
Partie défenderesse

Notre-Dame, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de CAROLINA HERRERA. Lieu: Montréal. Date: 21 juin 1996. DOMINIQUE DIBERNARDO, G.A.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-229587-963

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
GREFFIER ADJOINT
JOHN GBLA ABDOU
Partie demanderesse
-vs-
PATRICIA ANGELA HENRI
Partie défenderesse

Une copie de la requête en changement de nom pour un enfant mineur, liste d'exhibits et exhibits R-1 à R-7 incl. a été remise au greffe à l'intention de GEORGIOS DEROS. Lieu: Montréal. Date: 22 juin 1996. DOMINIQUE DIBERNARDO, G.A.

MES CHAÏT AMYOT, AVOCATS
1, Place Ville-Marie #1900
Montréal, Qc

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-12-230756-961

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
GREFFIER ADJOINT
ELISE ALEXIS
Partie requérante
-vs-
RAYNOLD JANVIER
Partie intimée

AVIS PUBLICS HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

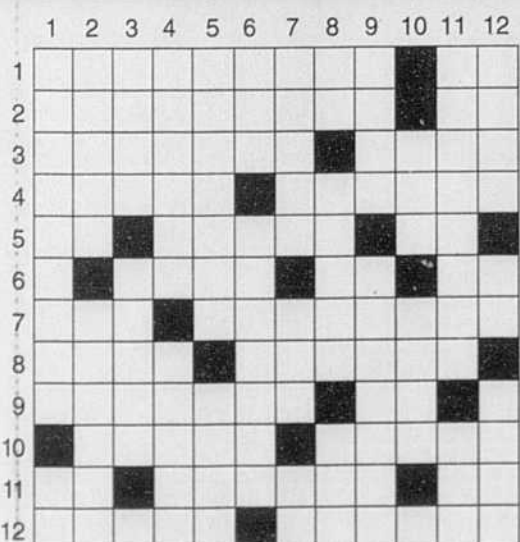
Publications du lundi:
Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi:
Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344

Fax: 985-3340

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

- Maillet. — Carcasse.
- Propriétaire d'un alleu. — Poutif.
- Garnir de clous. — Plante qui fixe le sable des dunes.
- Arbre. — Langue iranienn.
- Richesse. — Agréable. — Drame.
- Avestique (Ling.). — Lien grammatical. — Arbre.
- Conteste. — On-guent.
- Prince musulman. — Evêque de Lyon.
- Insecte des eaux stagnantes. — Jeu.
- Unité de longueur. — Plante herbacée.
- Calcium. — Alliage de cuivre. — En quel lieu?
- Arrêt d'un liquide organique. — Mélange de seigle et de froment.

VERTICALEMENT

- Triturer avec les dents. — Caesium.
- Se déplacer. — Digni-

- té d'imam.
- Pâté de maisons. — Protéine du maïs.
- Artifice. — Mauvais ragouts.
- Progestérone. — Sélectionne.
- Enlève. — S'extasie.
- Acarien du fromage. — Pâturage. — Américain.
- Hélium. — Monument monolithique. — Biographie.
- Divinité de l'Amour. — Qui touche par un seul point.
- Monnaie nipponne. — Patrie d'Anacréon.
- Chapelle. — Muet.
- Lieu. — Fer. — Isolé.

Solution d'hier

1. HOSPICE OLIM
2. ADOUCIR YOLE
3. TOUATREAU
4. FAIGLEASTAL
5. BIL LANCANT
6. OTU GEYSER
7. PAREILLE LUF
8. BLESSER OIE
9. OCCUPATION
10. SERRAILLER
11. EGARDIN SEXE

LE GROUPE Boudreau Richard INC.

2759-6410 QUÉBEC INC., dûment incorporée selon la loi, ayant son siège sociale et sa principale place d'affaires au 372, Ste-Catherine, dans la ville et le district de Longueuil, province de Québec, J4H 2C1. Ayant fait affaires sous le nom et la raison sociale "Marché Action Plus".

Avis est par les présentes donné que la faillite précitée a déposé une cession le 6^{er} jour de juin 1996 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 3^{er} jour de juillet 1996, à 10h00, au bureau du séquestre officiel au 5, Place Ville Marie, Montréal (Québec).

RENSEIGNEMENTS

Les personnes désirant des renseignements additionnels sont priées de communiquer avec Réjean J. Boudreau, syndic

355, des Récollets, Montréal (Québec) H2Y 1V9
Téléphone : (514) 849-2100
Télécopieur : (514) 849-9292

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE Article 102(4) DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE Article 102(4)

Dans l'affaire de la faillite de: RÉJEAN COULOMBE, domicilié au 3267, rue Lafayette, Tracy, Qc J3R 5L8.

Avis est par les présentes donné que Réjean Coulombe ayant déposé une cession le 20^e jour de juin 1996, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 4^e jour de juillet 1996 à 10 h 30 au bureau du Syndic, 1050, boul. Casavant Ouest, bureau 2001, dans la ville de St-Hyacinthe, dans la province de Québec.

DATÉ DE ST-HYACINTHE, ce 25^e jour de juin 1996.

Raymond, Chabot Inc., Syndic
Louis Langevin, C.A.
Responsable de l'actif

1050, boul. Casavant Ouest
Bureau 2001
St-Hyacinthe (Québec) J2S 8B9
Tél.: (514) 774-4300
(Mtl) 467-6092

Hydro Québec Appel d'offres pour 14 h, heure de Montréal

ABE.60092.A	GLV.60917.A	LSB.68015.A	AGE.61419.A
le mardi 9 juillet 1996	le mardi 16 juillet 1996	le mardi 16 juillet 1996	le mardi 23 juillet 1996
Ile de Montréal	Région Laurentides Secteur Laval	Centrale Rivière-des-Prairies	
Travaux d'entretien d'aménagement paysager pour les parcs nord, sud, est et ouest	Construction de canalisations souterraines et de puits d'accès (Projet: Enfouissement Centre-ville St-Jérôme)	Service sur demande, d'un remorqueur brise-glace (25 T.M. minimum) et transportable par fardier	Une chargeuse sur roues avec chassis articulé (4 v.c.)
Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité: Place d'affaires au Québec
Garantie de soumission: 10 % du montant total	Garantie de soumission: 10 % du montant total	Garantie de soumission: 10 % du montant total	Garantie de soumission: 10 % du montant total
Ordre de grandeur: 150 000 \$	Ordre de grandeur: 1 250 000 \$	Ordre de grandeur: 150 000 \$	Prix: 25 \$
Prix: 25 \$	Prix: 50 \$	Prix: 25 \$	Prix: 25 \$
Pour renseignements techniques: Télécopieur: (514) 840-3490	Pour renseignements techniques: Télécopieur: (514) 840-4811	Pour renseignements techniques: Télécopieur: (514) 840-3490	Pour renseignements techniques: Télécopieur: (514) 840-4784

Avis important (GLV.60917.A)
Une séance d'information sera tenue le 5 juillet 1996 à 13 h 30, au 1965 Autoroute des Laurentides, Chomedey, Laval. La présence à cette séance est obligatoire pour soumissionner.

Le prix des documents comprend les taxes, est NON REMBOURSABLE et doit être payé par chèque ou mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

Les documents peuvent être consultés ou obtenus du lundi au vendredi de 8 h à 16 h à:

Hydro-Québec
Direction Acquisition
800, boul. de Maisonneuve est
2e étage, bureau 2-007
Montréal (Québec) H2L 4M8

Pour renseignements relatifs à la vente des documents:
Téléphone (514) 840-4903 (Région de Montréal) 1-800-324-1759 (De l'extérieur)

Les documents peuvent aussi être consultés aux 8 centres d'acquisition régionaux d'Hydro-Québec entre 8 h et 12 h et entre 13 h et 16 h.

LA MAISON THÉÂTRE APPEL D'OFFRES

La Maison québécoise du théâtre pour l'enfance et la jeunesse (MAQTEJ) demande des soumissions pour la rénovation et l'agrandissement de la Maison Théâtre, 255, rue Ontario Est, à Montréal (env. 23 000 pi. ca.).

DOCUMENTS DE SOUMISSION

(Prix: 100 \$ non remboursable - Comptant, chèque visé ou mandat).

Le Groupe Arcop, architectes, 1155, rue Metcalfe, bur. 1640, Montréal, Québec H3B 2V6.

Sur rendez-vous, à partir du 2 juillet 1996.

Informations générales: (514) 878-3941.

VISITE DES LIEUX

Mardi, le 9 juillet 1996, à 9 h.

DÉPÔT DES SOUMISSIONS

Au bureau de l'architecte, à l'adresse indiquée ci-dessus, avant le vendredi, 2 août 1996, à 14 h. Ouverture publique immédiatement après.

GARANTIE DE SOUMISSION

Cautionnement de soumission équivalant à 10 % du total de la soumission.

La MAQTEJ ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

Nicole Doucet, directrice générale

ASSIGNATION

ORDRE est donné à DAVID BROWN, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 10 rue Saint-Antoine Est, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de DAVID BROWN. Lieu: Montréal. Date: 21 juin 1996. DOMINIQUE DIBERNARDO, G.A.

AVIS DE CLOTURE D'INVENTAIRE DES BIENS DE SUCCESSION MAURICE OUELLET, décédé le 5 février 1996 et domicilié au 2100, Alice Nolin, app. 303, Montréal, Qué. H4N 1C3. L'inventaire peut être consulté au MONTREAL TRUST, 1800, ave McGill, 4e étage, Montréal, Qué. H3A 3K9. Montréal, le 21 juin 1996

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT
GREFFIER ADJOINT
LAURA SACHIKO OKUDA DEROS
Partie requérante
-vs-
SAKAE CHRISTINE OKUDA
GEORGIOS DEROS
KOICHI HARA
Parties intimées

DIRECTOR OF CIVIL STATUS
Mis-en-cause

ASSIGNATION

ORDRE est donné à GEORGIOS DEROS, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1^{er} est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie a été remise au greffe à l'intention de RAYNOLD JANVIER. Lieu: Montréal. Date: 20 juin 1996. ROBERT COUTURE, G.A.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 500-04-006583-968

COUR SUPÉRIEURE

(Chambre de la famille)
PRÉSENT
GREFFIER ADJOINT
MARCELLE CHRIETEN
Partie demanderesse
-vs-
CLAUDE DUHAIME
Partie défenderesse

LE DIRECTEUR DE L'ETAT CIVIL
Mis-en-cause

STEVE

LE DEVOIR

LES SPORTS

Wimbledon

Exit
Monica Seles

AP ET REUTER

London — Le retour de Monica Seles sur le gazon de Wimbledon s'est achevé prématurément hier au second tour des Internationaux de tennis de Grande-Bretagne face à la Slovaque Katarina Studenikova. La joueuse américaine, co-numéro un avec Steffi Graf, a été battue en trois sets, 7-5, 5-7 et 6-4.

Seles, qui revenait au tournoi britannique après quatre ans d'absence, ne s'est jamais imposée à Wimbledon mais elle n'avait jamais été éliminée aussi rapidement dans un tournoi du Grand Chelem. L'Américaine d'origine yougoslave a bien réussi quelques-uns des revers cinglants qui ont fait sa réputation mais elle a commis un nombre anormalement élevé de fautes directes.

Acculée en fond de court par la violence des coups-droits de Studenikova, elle n'a jamais semblé en mesure de prendre la mesure de son adversaire copieusement dominée, 6-1 et 6-1, au début de l'année aux Internationaux d'Australie.

«Je pense que j'ai eu des chances de remporter le match mais je n'ai pas profité des occasions, a expliqué Seles. Elle a tout simplement mieux joué que moi pour obtenir les points importants. Elle a pris plusieurs chances et elle a réussi la majeure partie du temps.

«Je n'ai pas pris de chance. J'attendais qu'elle commette des erreurs. Je n'ai pas attaqué. Elle a joué de façon plus intelligente. Sa stratégie était meilleure.»

Le Suédois Thomas Enquist, tête de série n° 9, a été sorti en trois sets, 6-4, 7-6 (7-1) et 6-3 par l'Américain Malivai Washington, 20^e joueur mondial. En fait, le Scandinauve n'a fait que confirmer son allergie au gazon à l'occasion de son troisième Wimbledon. L'Allemand Boris Becker a pour sa part évité l'élimination en revenant de l'arrière pour battre Thomas Carbonell en quatre sets. La tête de série n° 2 s'est ressaisi pour l'emporter 4-6, 6-3, 6-4 et 6-2 pour atteindre la troisième ronde du tournoi.

Dans les autres simples dames, les têtes de série n° 14 et n° 15, Amanda Coetzer d'Afrique du Sud et Irina Spîrlea de Roumanie, ont aussi été éliminées. L'Américaine Meredith McGrath a défait Coetzer 7-6 (7-4), 2-6 et 6-3 tandis que l'Argentine Ines Gorrochategui l'a emporté 6-3, 2-6 et 6-4 contre Spîrlea. Sandrine Testud, 35^e mondiale, n'a pu franchir le cap du deuxième tour. Elle a été éliminée par l'Américaine Mary-Joe Fernandez.

Euro 96

Qui aurait parié sur les Allemands
et les Tchèques?

Les deux demi-finales ont requis des épreuves de tirs au but

REUTER

London — L'Allemagne a brisé hier les espoirs de tout un peuple en battant l'Angleterre en demi-finale du championnat d'Europe des nations.

Les Allemands se sont imposés dans l'épreuve des tirs au but au terme d'une rencontre palpitante et d'un haut niveau technique.

Les deux équipes n'avaient pu se départager au terme du temps réglementaire et des prolongations, se séparant sur le score de 1-1.

Vainqueurs 6-5 dans l'épreuve des tirs au but, les Allemands affronteront la République tchèque, vainqueur de la France également aux pénalités, dimanche en finale.

A un but d'Alan Shearer, les Allemands ont répliqué par une réalisation de Stefan Kunz en première mi-temps. Dans l'épreuve des pénalités, Andreas Kopke a arrêté le tir de Gareth Southgate, donnant la victoire aux siens.

Depuis 1966, l'Angleterre n'a remporté aucune compétition importante. L'issue de la rencontre d'hier soir avait un air de déjà vu. Lors de la Coupe du monde 1990 en Italie, l'Angleterre s'était également inclinée en demi-finale face à l'Allemagne au même stade de la compétition et aux tirs au but.

Les Anglais avaient pourtant bien entamé cette partie: dès la troisième minute, un superbe tir de Paul Ince est repoussé du poing par Koepke. Sur le corner rentrant qui suit, tiré au premier poteau par Paul Gascoigne, Tony Adams dévie de la tête sur celle d'Alan Shearer qui fusille le gardien allemand à bout portant.

Andreas Koepke, qui n'avait encaissé qu'un seul but depuis le début du tournoi, n'a pu que regarder la balle filer au fond de ses filets.

Les Allemands, privés de deux de leurs meilleurs attaquants, Jürgen Klinsmann et Fredi Bobic, ont d'abord eu du mal à sortir de leur moitié du terrain et Stefan Kuntz paraissait bien isolé en pointe.

A la reprise, les Anglais sont les maîtres du terrain et poussent pour faire la différence mais leurs offensives butent sur une défense allemande bien regroupée autour de Matthias Sammer.

Malgré 90 minutes dans les jambes, les deux équipes demeurent nez à nez.

Anderton rate le k.o. dès le début

des prolongations. Sur un centre impeccable de McManaman, son tir frappe le montant gauche de la cage de Kopke. Deux minutes plus tard, c'est au tour de Moller de porter le danger devant le but anglais. Seaman est obligé de mettre la balle en corner.

Puis c'est Gascoigne qui rate d'un centimètre un centre de Sheringham. Un tir de Christian Ziege passe tout près de la cage de Seaman dans la première minute de la deuxième partie des prolongations. On en restera là et ce seront les tirs au but.

Terne, terne, terne...

En déployant un jeu souvent soporifique, la République tchèque a brisé les rêves de l'équipe de France, vaincue 6-5 aux tirs au but, dans l'autre demi-finale de l'Euro 96. Les Français, incapables de faire la différence face à une formation solide défensivement, ont été contraints de jouer à nouveau leur sort à la roulette des tirs au but.

A l'issue de la première série, le score était de 5-5. Le Nantais Reynald Pedros, premier appelé, tirait alors sur le pied de Petr Kouba qui expédiait les siens à Wembley.

Qualifiée suivant le même scénario face aux Néerlandais en quarts-de-finale, les Tricolores, privés de leur capitaine Didier Deschamps et de l'attaquant Christophe Dugarry, ont montré une inquiétante incapacité à s'ouvrir le chemin du but.

Au terme de cette élimination, la bande à Aimé Jacquet encaisse sa première défaite en 28 rencontres.

Dix minutes supplémentaires ont été nécessaires pour que le match devienne une demi-finale de championnat d'Europe.

A la 54^e minute, le vieux Radek Drulak, appelé à la place du buteur Pavel Kuka suspendu, sifflait la fin de la récréation et échauffait les gants de Bernard Lama sur une faute de placement d'Alain Roche.

Auteur d'un dangereux corner deux minutes plus tard, Djorkaeff écrivait d'un tir de 20 mètres les espoirs français sur la transversale de Petr Kouba battu.

Inspiré par ce coup manqué, Aimé Jacquet sortait de sa retraite et lançait Reynald Pedros à l'assaut de la forteresse rouge. L'entrée du Nantais déridait le jeu des Tricolores et Zinedine Zidane manquait deux fois en cinq minutes l'occasion de faire basculer le match. Le milieu du Bo-



PHOTO REUTER

Explosion de joie après le but victorieux de la République tchèque.

rusia Patrik Berger, remis de sa fièvre, faisait courir des frissons dans le camp français. Il passait Blanc, et décochait un tir à bout portant détourné en extremis par Lilian Thuram (65^e).

Mais cela n'empêchait pas le recours à la mort subite qui n'effrayait aucune des deux équipes. La fin de partie était palpitante et équilibrée.

A la 95^e, Lubos Kubik, rentré à la place de Jiri Nemec en milieu de deuxième période, contraignait Lama à une nouvelle intervention.

Dix minutes plus tard, le portier parisien sauvait les siens en plongeant dans les pieds de Nedved, lancé par le poison Poborsky, qui étourdissait la défense des Bleus. Dans les dernières minutes, c'était au tour de Kouba de se montrer en intervenant devant Djorkaeff. Les Français étaient contraints de vivre leur deuxième

séance consécutive de tirs au but. Mais cette fois, le destin qui avait si souvent souri à Aimé Jacquet se heurtait au pied de Petr Kouba.

Les Français ont laissé parler leur déception hier après l'élimination face à la République tchèque en demi-finale de l'Euro 96.

«Je ne sais pas si nous méritons de perdre mais c'est la loi du football, a déclaré Aimé Jacquet, le visage fermé. Nous n'avons jamais su déjouer le piège tchèque et nous manquons de fraîcheur physique pour élever le niveau de notre jeu. Nous avons affronté une équipe qui casse le rythme.

«Je suis déçu de ne pas découvrir Wembley. Il y a eu beaucoup de passions, de tensions, et nous avons connu des matchs difficiles, a-t-il poursuivi. Et nous avons payé notre débauche d'efforts dans cette rencontre.

EN BREF

LAREAU ET O'BRIEN
PASSENT AU 2^E TOUR

London (PC) — Sébastien Lareau de Boucherville et son partenaire américain Alex O'Brien ont atteint, hier, le deuxième tour du double des Internationaux de tennis de Grande-Bretagne. Les septièmes favoris ont battu en des sets identiques 6-4, 6-4, 6-4 John De Jager de l'Afrique du Sud et Brett Steven de la Nouvelle-Zélande. O'Brien a joué même s'il est ralenti par une blessure à l'épaule qui l'a contraint à l'abandon en simple mardi. «Alex s'est réveillé un matin cette semaine et il avait mal à une épaule, a raconté Lareau. C'est un problème de muscle qui peut repartir aussi vite qu'il est apparu. Dans un autre match de double, Grant Connell et son coéquipier du Zimbabwe Byron Black ont franchi la première étape facilement grâce à une victoire en trois sets 6-4, 6-4, 6-4 aux dépens de Pablo Albano, de l'Argentine, et Gabor Koves, de l'Hongrie. Également hier, la Montréalaise Patricia Hy-Boulais et la Japonaise Rika Hiraki l'ont emporté 6-3, 6-4 face à la paire slovaque Radka Zrubakova et Deisa Krajcovicova.

NOMINATION
DE MURRAY

(PC) — Andy Murray est le nouvel entraîneur de l'équipe canadienne de hockey, a appris La Presse Canadienne. Sa nomination sera annoncée aujourd'hui en conférence de presse au Temple de la renommée à Toronto. Mike Johnston demeurera l'entraîneur-associé et il assumera également les fonctions de directeur général de l'équipe. En tant qu'entraîneur de l'équipe canadienne, Murray dirigera le Canada aux championnats mondiaux de 1997 en Finlande et il fera partie du groupe d'entraîneurs de l'équipe olympique en 1998.

DE LA COCAÏNE?

Ottawa (PC) — Éric Lamaze, un membre de l'équipe olympique canadienne de sports équestres a testé positif pour cocaïne, a confirmé la Fédération nationale, hier. Lamaze peut toujours en appeler de la décision mais, si elle tient, il risque une suspension de quatre ans. «C'est un jour triste pour le sport équestre», a tout simplement dit Basil Collett, le directeur exécutif de la Fédération. Lamaze, qui habite à Schomberg (Ont.), s'est refusé à tout commentaire. Le cavalier a échoué un test anti-dopage à la suite des essais olympiques.

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Hier				
San Francisco	en Floride	13h35		
Colorado	à New York	13h40		
Pittsburgh	à Montréal	19h35		
Philadelphie	à Cincinnati	19h35		
St. Louis	à Atlanta	19h40		
Chicago	à Los Angeles	22h35		
Houston	à San Diego	22h35		
Aujourd'hui				
St. Louis	(Morgan 2-1) à Atlanta	(Maddux 7-5), 19h40		
Los Angeles	(Martinez 6-1) au Colorado	(Ritz 8-4), 21h05		
San Diego	(Valenzuela 3-5) à San Francisco	(Gardner 7-2), 22h05		

(Parties d'hier non comprises)

Section Est	G	P	Moy.	Diff.
Atlanta	48	27	.640	—
x-Montréal	45	31	.592	3 1/2
Florida	36	40	.474	12 1/2
New York	35	41	.461	13 1/2
Philadelphie	31	44	.413	17
Section Centrale	G	P	Moy.	Diff.
Houston	39	39	.500	—
St. Louis	37	38	.493	1/2
Chicago	36	40	.474	2
Cincinnati	33	38	.465	2 1/2
Pittsburgh	35	41	.461	3
Section Ouest	G	P	Moy.	Diff.
Los Angeles	41	36	.532	—
San Diego	39	38	.506	2
Colorado	37	37	.500	2 1/2
San Francisco	36	38	.486	3 1/2

LIGUE AMÉRICAINNE

Hier				
New York	au Minnesota	13h15		
Cleveland	à Boston	19h05		
Seattle	à Toronto	19h35		
Milwaukee	à Kansas City	20h05		
Baltimore	au Texas	20h35		
Aujourd'hui				
Seattle	(Wells 8-1) à Toronto	(Quattrone 4-7), 12h35 p.m.		
Detroit	(Lira 4-7) à Boston	(Minchey 0-1), 19h05		
Baltimore	(Erickson 4-5) à New York	(Rogers 5-3), 19h05		
Cleveland	(Swindell 1-0) à Chicago	(Fernandez 6-4), 20h05		
Milwaukee	(McDonald 7-3) à Kansas City	(Belcher 6-2), 20h05		
Oakland	(Johns 4-9) à Californie	(Boskie 8-2), 22h05		

(Parties d'hier non comprises)

Section Est	G	P	Moy.	Diff.
New York	44	30	.595	—
Baltimore	40	33	.548	3 1/2
Toronto	34	41	.453	10 1/2
Boston	30	44	.405	14
Detroit	22	55	.286	23 1/2
Section Centrale	G	P	Moy.	Diff.
Cleveland	47	28	.627	—
x-Chicago	44	32	.579	3 1/2
Milwaukee	37	37	.500	9 1/2
Minnesota	36	39	.480	11
Kansas City	32	44	.421	15 1/2
Section Ouest	G	P	Moy.	Diff.
Texas	46	30	.605	—
Seattle	39	34	.534	5 1/2
Californie	40	37	.519	6 1/2
Oakland	35	42	.455	11 1/2

Les Alouettes reviennent
après une absence de neuf ansBILL BEACON
PRESSE CANADIENNE

Même s'il est originaire de la Floride, Tracy Ham a salué la foule par un chaleureux «bonjour» quand les Alouettes ont lancé leur retour à Montréal hier après une absence de neuf ans par une présentation des joueurs dans un centre d'achats du centre-ville.

«Je me sens vraiment à l'aise avec tout ici — sauf mon français», a dit Ham, qui prend des cours de français depuis que les Stallions de Baltimore, les champions de la Coupe Grey, ont déménagé à Montréal.

Ham espère s'exprimer davantage sur le gazon synthétique du Stade olympique ce soir quand les Alouettes disputeront leur premier match en saison régulière depuis que la ville a perdu son équipe de la Ligue canadienne avant la saison 1987.

Dans un autre match inaugural, les Eskimos d'Edmonton seront à B.C. Place pour affronter les Lions de la Colombie-Britannique.

Le match des Alouettes contre les Argonauts ne manque pas d'éléments intéressants.

Il s'agira du premier match des Argos sous la direction de l'ancien entraîneur des Stallions, Don Matthews, et du premier match des Argos avec le quart-arrière étoile Doug Flutie.

Flutie a mené les Stampede de Calgary au match de la Coupe Grey en novembre dernier contre Ham et les Stallions.

«Je me prépare comme je le fait contre tous les quarts-arrières, a dit Ham. Mon travail est de bâtir une attaque, pas de faire deux jeux et de sortir du terrain.

«Des quarts-arrières comme Flutie sont très dangereux quand ils ont le terrain à leur disposition. Mais je vais pas là pour battre Don Matthews et Doug Flutie. Je vais seulement faire ce que je dois faire.»

Plusieurs changements

Malgré de nombreux changements chez les ex-Stallions, qui ont

été contraints de diminuer leur total de joueurs américains afin de respecter la limite de 17 joueurs canadiens, les Alouettes devraient former une bonne équipe.

Compte tenu de l'ajout de solides Canadiens à des positions importantes, comme Michael Soles, Jock Climie et Nigel Williams, les Alouettes miseront sur quatre Américains sur la ligne offensive.

Le facteur-clé de l'organisation pourrait être les assistances. Seulement 18 000 abonnements de saison ont été vendus jusqu'à maintenant et

on attend environ 30 000 personnes en vue de la rencontre de ce soir.

Si le public boude la LCF, l'avenir de l'équipe pourrait être sérieusement menacé dans une ville qui a déjà tourné le dos une fois au football canadien.

Les Alouettes, qui ont vu le jour en 1946, profiteront de leur renaissance ce soir pour retirer le chandail numéro 92 qu'a porté le quart-arrière vedette Sam Etcheverry dans les années 1950. Plus de 80 anciens Alouettes prendront part aux cérémonies d'avant-match.

LES ALTERNATIVES SANTÉ

CYCLOTOURISME

PRODUCTION LES GENS D'AIR: Découverte du Québec... à vélo. Forfaits de 2 à 6 jours à partir de 225 \$. Départs continus tout l'été dans les régions touristiques de l'Estrie, Mauricie, Beauce, Chaudière-Apaches et Québec. Formule tout inclus, transport à partir de Montréal, encadrement et transport des bagages durant le séjour. B and B douillet. Venez entendre pousser les fleurs.

Dépliant: 521-8452
Pour ceux qui désirent plus qu'un tour de... ville.

RANDONNÉES

VENEZ MARCHER AVEC RANDONNÉES PLEIN AIR!

RANDONNÉES EN MONTAGNE ET MARCHES TOURISTIQUES d'une journée et de week-end. MARCHES RYTHMÉS du lundi au vendredi. VOYAGES: Îles-de-la-Madeleine, Gaspésie, Rocheuses, Tour du Mont Blanc, Parc de Yosemite, Costa Rica, Nouvelle-Angleterre...

Demandez notre programme: 514-278-3577

POUR ANNONCER DANS LES ALTERNATIVES SANTÉ COMPOSEZ LE 985-3322

PLAISIRS

Commencez vos fins de semaines le vendredi.

LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA

MONTRÉAL

Aujourd'hui	Ce Soir	Vendredi	Samedi	Dimanche
max 24	min 11	max 24	15/27	17/27

QUÉBEC

Aujourd'hui	Ce Soir	Vendredi	Samedi	Dimanche
max 23	min 10	max 25	12/25	15/25

OTTAWA

Aujourd'hui	Ce Soir	Vendredi	Samedi	Dimanche
max 23	min 13	max 24	15/27	17/25

Météo-Nautique
1 900 565-4000
95¢/minute
«La météo à la source»

AGENDA CULTUREL

CINÉMA



ATWATER: Place Alexis-Nihon (935-4246) — **Dragon Heart** Tous les jours 13h45, 16h15, 19h, 21h25 — **The Arrival** Tous les jours 13h30, 16h, 18h55, 21h20 — **Flipper** Tous les jours 13h, 15h05, 17h05 — **The Truth about Cats and Dogs** Tous les jours 19h15, 21h30, mer. 21h30

BERRI: 1280 rue St-Denis (288-2115) — **L'effaceur** Tous les jours 13h30, 16h, 19h, 21h25 — **Draco, la légende du dernier dragon** Tous les jours 13h35, 16h, 19h10, 21h30 — **L'effaceur** Tous les jours 14h, 16h40, 19h30, 21h50 — **Le gars du câble** Tous les jours 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30 — **Tornade** Tous les jours 13h40, 16h15, 19h, 21h35

BOUCHERVILLE: 20 boul. de Mortagne (449-6404) — **L'effaceur** Tous les jours 13h, 16h10, 18h55, 21h15 — **L'effaceur** Tous les jours 13h, 16h10, 18h55, 21h15 — **Tornade** Tous les jours 13h15, 15h45, 19h20, 21h40 — **Le gars du câble** Tous les jours 13h25, 15h25, 17h25, 19h25, 21h20 — **Draco, la légende du dernier dragon** Tous les jours 13h40, 15h55, 19h30, 21h30 — **Le huitième jour** Tous les jours 13h20, 15h40, 19h15, 21h35 — **Flipper** Tous les jours 13h05 — **L'avènement** Tous les jours 19h05, 21h10 — **The Phantom** Tous les jours 15h50 — **Cable Guy** Tous les jours 13h30, 15h30, 17h35, 19h40, 21h45 — **Fraser** Tous les jours 13h35, 16h, 19h, 21h35

BROSSARD: 2150 Lapinière, Mail Champlain (465-5906) — **Le gars du câble** Tous les jours 13h20, 15h20, 17h20, 19h30, 21h40 — **Cable Guy** Tous les jours 13h25, 15h25, 17h25, 19h35, 21h45 — **Dragon Heart** Tous les jours 13h10, 15h10, 17h15, 19h20, 21h25 — **L'avènement** Tous les jours 13h30, 15h45, 19h, 21h30 — **Draco, la légende du dernier dragon** Tous les jours 13h, 15h05, 17h10, 19h10, 21h15 — **Cable Guy** Tous les jours 13h05, 15h10, 17h10, 19h15, 21h20 — **Le gars du câble** Tous les jours 13h, 15h05, 17h05, 19h10, 21h15

CARREFOUR DU NORD: 900 boul. Grignon (436-4525) — **Mission impossible** Tous les jours 13h, 15h30, 19h, 21h30 — **L'effaceur** Tous les jours 12h30, 14h35, 16h40, 19h, 21h10 — **Le rocher** Tous les jours 12h30, 14h35, 16h50, 19h20, 21h30 — **Le bossu de Notre-Dame** Tous les jours 13h, 14h55, 16h50, 19h, 21h30 — **Tornade** Tous les jours 13h, 15h30, 19h, 21h30 — **Le gars du câble** Tous les jours 13h, 14h55, 16h50, 19h, 21h10

CARREFOUR LAVAL: 2330 Le Carrefour (688-3684) — **Eddie** Tous les jours 14h, 16h15, 19h20, 21h30 — **Dragon Heart** Tous les jours 14h, 16h10, 19h10, 21h25 — **Le huitième jour** Tous les jours 13h45, 16h20, 19h, 21h20 — **L'avènement** Tous les jours

13h45, 16h15, 19h10, 21h25 — **Tornade** Tous les jours 13h40, 16h20, 19h, 21h20 — **Le gars du câble** Tous les jours 13h30, 15h30, 17h30, 19h35, 21h40

CENTRE EATON: 705 Ste-Catherine Ouest (985-5730) — **Hunchback of Notre-Dame** 13h30, 16h, 18h45, 21h, ven. sam. 23h15 — **The Rock** 13h, 16h05, 19h10, 22h, ven. sam. 24h40 — **Eraser** 13h45, 16h15, 19h, 21h40, ven. sam. 24h15 — **Mission impossible** 13h15, 16h30, 19h20, 21h50, ven. sam. 24h05 — **Twister** 13h10, 15h45, 19h30, 21h55, ven. sam. 24h10

CINÉMA ANGRIGNON: 7077 boul. Newman, Lasalle (366-2463) — **Hunchback of Notre-Dame** 13h20, 15h50, 18h35, 20h50 — **The Rock** 13h15, 16h30, 19h15, 22h15 — **Le rocher** 13h05, 16h20, 19h05, 22h05 — **Mission impossible** 19h35, 22h10 — **The Phantom** 14h10, 16h55 — **Le bossu de Notre-Dame** 13h, 15h30, 18h30, 20h45 — **Mission impossible** 19h20, 22h — **Le fantôme** 14h, 16h45 — **Eraser** 13h45, 16h15, 19h, 21h45 — **The Rock** 19h40, 22h20 — **Hunchback of Notre-Dame** 13h30, 16h — **Hunchback of Notre-Dame** 13h30, 16h, 18h45, 21h — **Eraser** 14h15, 16h45, 19h30, 22h30

CINÉPLEX CENTRE-VILLE: 2001 rue Université (849-3456) — **Le bonheur est dans le pré** Tous les jours 13h30, 16h30, 19h, 21h15 — **The Flower of my Secret** Tous les jours 13h35, 16h15, 19h, 21h15 — **Tom est tout seul** Tous les jours 13h15, 15h15, 17h15, 19h20, 21h20 — **La fleur de mon secret** Tous les jours 13h45, 16h25, 19h05, 21h20 — **Fascinating Nature** Tous les jours 15h15, 17h15, 21h35 — **Nelly & M. Arnaud** Tous les jours 13h, 19h10 — **L'avènement** Tous les jours 13h30, 16h30, 19h, 21h15 — **Antonia's Line** Tous les jours 13h, 15h05, 17h10, 19h15, 21h20 — **Le gars du câble** Tous les jours 13h10, 15h10, 17h10, 19h10, 21h20 — **Eddie** Tous les jours 13h05, 15h10, 17h15, 19h20, 21h25

COMPLEXE DESJARDINS: 1 Place Desjardins (288-3141) — **Sous-sol** Tous les jours 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30 — **Le huitième jour** Tous les jours 13h30, 16h15, 19h, 21h30 — **J'ai tiré sur Andy Warhol** Tous les jours 13h40, 16h, 19h, 21h20 — **Par delà des nuages** Tous les jours 13h45, 16h20, 19h, 21h20

CRÉMAZIE: 8610 St-Denis (388-4210) — **Le gars du câble** sam. dim. 14h, 16h15, 19h, 21h05, sem. 19h, 21h05

DAUPHIN: 2396 Beaubien Est (721-6060) — **Le bossu de Notre-Dame** Tous les jours 13h30, 15h25, 17h20, 19h10, 21h05 — **Mission impossible** Tous les jours 14h, 16h20, 19h20, 21h25

DÉCARIE: 6900 boul. Décarie (849-3456) — **Twister** dim. 14h, 16h20, 19h, 21h20, sam. sem. 19h, 21h20 — **Dragon Heart** dim. 14h10, 16h30, 19h10, 21h30, sam. sem. 19h10, 21h30

DORVAL: 1600 Dorval (631-8586) — **Eraser** 13h45, 16h15, 19h, 21h45 — **Hunchback of Notre-Dame** 13h30, 16h, 18h45, 21h — **The Rock** 13h15, 16h30, 19h15, 22h15 — **Cable**

Guy 13h, 15h45, 19h20, 21h30

ÉGYP TIEN: 1455 Peel (843-3112) — **I Shot Andy Warhol** Tous les jours 14h, 16h15, 19h05, 21h25 — **Dragon Heart** Tous les jours 14h10, 16h30, 19h, 21h20, mer. 14h10, 16h30, 21h30 — **Cold Comfort Farm** Tous les jours 14h, 16h20, 19h, 21h20

FAMOUS PLAYERS GREENFIELD PARK: 993 boul. Taschereau (672-2375) — **Mission impossible** 13h50, 16h35, 19h10, 21h50 — **Eraser** 14h15, 16h45, 19h30, 22h30 — **The Rock** 13h25, 16h40, 19h25, 22h25 — **Eraser** 13h45, 16h15, 19h, 21h45 — **Hunchback of Notre-Dame** 13h, 15h30, 18h30, 20h45 — **Le bossu de Notre-Dame** 13h30, 16h, 18h45, 21h — **Le rocher** 13h15, 16h30, 19h15, 22h15 — **Mission impossible** 14h, 16h45, 19h20, 22h

FAMOUS PLAYERS POINTE-CLAIRE: 185 Hymus (697-8095) — **Moll Flanders** 12h45, 17h35, 19h05, 21h30, mer. 12h45, 16h35, 19h05 — **Hunchback of Notre-Dame** 13h, 15h30, 18h30, 20h45 — **Mission impossible** 14h, 16h45, 19h20, 22h — **The Rock** 13h15, 16h30, 19h15, 22h15 — **Hunchback of Notre-Dame** 11h15, 13h30, 16h, 18h45, 21h — **The Phantom** 12h55, 15h45 — **Twister** 19h, 21h30, mer. 21h30 — **Eraser** 13h45, 16h15, 19h, 21h45 — **Eraser** 11h45, 14h15, 16h45, 19h30, 22h30

FAUBOURG STE-CATHERINE: 1616 Ste-Catherine Ouest (932-2230) — **Cable Guy** Tous les jours 13h, 15h, 17h, 19h15, 21h20 — **Cable Guy** Tous les jours 14h, 16h15, 19h, 21h — **Cable Guy** Tous les soirs 13h15, 15h20, 17h20, 19h30, 21h40, mer. jeu. 13h15, 15h20, 17h20, 21h40 — **Dead Man** Tous les jours 13h30, 16h, 19h, 21h25

GALERIES LAVAL: 1545 boul. Le Corbusier (849-3456) — **The Arrival** Tous les jours 13h30, 16h30, 19h10, 21h25 — **Draco, la légende du dernier dragon** Tous les jours 12h50, 15h10, 17h15, 19h25, 21h30 — **Cable Guy** Tous les jours 13h, 15h, 17h, 19h, 21h — **L'effaceur** Tous les jours 13h, 16h, 19h, 21h20 — **Cable Guy** Tous les jours 13h15, 15h10, 17h15, 19h15, 21h15 — **Flipper** Tous les jours 13h05, 15h05, 17h05 — **Tornade** Tous les jours 19h05, 21h30 — **L'effaceur** Tous les jours 13h30, 16h30, 19h20, 21h40 — **L'effaceur** Tous les jours 13h30, 16h30, 19h20, 21h40

GREENFIELD PARK: 519 Taschereau (671-6129) — **Mission impossible** 19h20, 22h, sam. dim. lun. 16h45, 19h20, 22h — **The Phantom** sam. dim. lun. 14h05 — **Eddie** 19h, sam. dim. lun. 13h50, 19h — **Twister** 21h30, sam. dim. lun. 16h, 21h30 — **The Rock** 19h35, 22h35, sam. dim. lun. 13h35, 16h50, 19h35, 22h35

LANGELIER: 7305 Langelier (255-5482) — **Flipper** Tous les jours 13h, 15h, 17h — **L'avènement** Tous les soirs 19h30, 21h40, ven. sam. 23h45 — **Draco, la légende du dernier dragon** Tous les jours 13h, 15h05, 17h10, 19h15, 21h20, ven. sam. 23h30 — **Tornade** Tous les jours 13h10, 15h30, 19h10, 21h30, ven. sam. 23h45 — **Le gars du câble** Tous les jours 13h10, 15h10, 17h10, 19h10, 21h10, ven. sam. 23h10 — **L'effaceur** Tous les jours 12h30, 14h45, 18h, 20h15, 22h30 — **L'effaceur** Tous les

jours 13h, 15h15, 19h, 21h15, ven. sam. 23h30

LAVAL: 1600 Le Corbusier (688-7776) — **Hunchback of Notre-Dame** 11h10, 13h15, 15h40, 18h40, 20h55, sam. 23h10 — **Eraser** 11h45, 14h15, 16h45, 19h30, 22h30, sam. 24h45 — **Moll Flanders** 13h40, 16h30, 18h50, 21h20, jeu. 13h40, 16h30 — **The Rock** 13h15, 16h30, 19h15, 22h10, sam. 24h40 — **Le bossu de Notre-Dame** 11h15, 13h20, 15h30, 18h30, 20h45, sam. 23h — **Le fantôme** 13h30, 16h10 — **Twister** 19h05, 21h30, sam. 23h50 — **Mission impossible** 14h10, 16h55, 19h30, 22h10, sam. 24h30 — **Le rocher** 13h25, 16h10, 19h10, 21h50, sam. 24h25 — **Eraser** 13h45, 16h15, 19h, 21h45 — **Mission impossible** 14h, 16h45, 19h20, 22h, sam. 24h20 — **Le bossu de Notre-Dame** 13h30, 16h, 18h45, 21h — **The Rock** 14h, 16h45 — **The Phantom** 19h15, 21h40

LAVAL 2000: 3195 St-Martin Est (687-5207) — **L'effaceur** Tous les jours 14h10, 16h40, 19h, 21h15 — **Le gars du câble** Tous les jours 14h, 16h, 19h10, 21h20

LOEW'S: 954 Ste-Catherine Ouest (861-7437) — **Eraser** 11h45, 14h15, 16h45, 19h30, 22h30, ven. sam. 24h50 — **Mission impossible** 13h20, 15h50, 19h10, 21h30, ven. sam. 24h — **The Rock** 13h15, 16h, 19h, 22h, ven. sam. 24h35 — **Moll Flanders** 13h05, 15h40, 19h20, 21h50, ven. sam. 24h20 — **The Phantom** 12h45, 15h, 17h15, 19h40, 22h10, ven. sam. 24h30, jeu. 12h45, 15h

LONGUEUIL: 825 St-Laurent Ouest, Centre Commercial (679-7451) — **L'effaceur** Tous les jours 13h45, 16h15, 19h05, 21h30 — **Tornade** Tous les jours 13h30, 16h, 19h, 21h25

PALACE: 698 Ste-Catherine Ouest (866-6991) — **Dead Man Walking** 12h45, 15h30, 19h20, 21h50, sam. 24h30 — **The Birdcage** 13h10, 15h55, 19h30, 22h, sam. 24h35 — **Pallbearer** 13h, 15h10, 17h10, 19h10, 21h10, sam. 23h40 — **Sense & Sensibility** 12h30, 18h40 — **Executive Decision** 15h05, 21h30, sam. 24h15 — **Mulholland Falls** 12h50, 15h20, 19h, 21h20, sam. 23h50 — **Fear** 13h20, 15h40, 17h25, 19h40, 21h40, sam. 24h

PARISIEN: 480 Ste-Catherine Ouest (866-3856) — **Mission impossible** 19h05, 21h25, sam. 24h25 — **Le fantôme** 12h15, 14h30, 16h50 — **Jour de fête** 13h, 15h, 17h, 19h, 21h15, sam. 23h50 — **Mon homme** 12h50, 15h10, 17h25, 19h45, 21h55, sam. 24h10 — **Le bossu de Notre-Dame** 13h30, 16h, 18h45, 21h, sam. 23h30 — **Mission impossible** 14h, 16h45, 19h20, 22h, sam. 24h15 — **Le rocher** 13h15, 16h30, 19h15, 22h15, sam. 24h50 — **Le bossu de Notre-Dame** 13h10, 15h30, 18h30, 20h45, sam. 23h15

PLAZA CÔTE DES NEIGES: 6700 Côte-des-Neiges (849-3456) — **Hunchback of Notre-Dame** Tous les jours 13h15, 15h10, 17h15, 19h15, 21h15 — **Cable Guy** Tous les jours 19h, 21h10 — **Dragon Heart** Tous les jours 13h40, 16h10 — **Mission impossible** Tous les jours 13h35, 16h, 19h10, 21h30 — **Cable Guy** Tous les jours 13h20, 15h20,

17h20, 19h20, 21h20 — **The Rock** Tous les jours 13h30, 16h15, 19h, 21h35 — **Eraser** — **Hunchback of Notre-Dame** Tous les jours 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30

POINTE-CLAIRE: 6341 Route Transcanadienne (630-7286) — **Cable Guy** Tous les jours 13h15, 15h20, 17h25, 19h30, 21h40 — **Dragon Heart** Tous les jours 13h40, 16h15, 19h, 21h15 — **Dragon Heart** Tous les jours 13h, 15h10, 17h20, 19h30, 21h40 — **Cable Guy** Tous les jours 13h50, 16h30, 19h, 21h15 — **Cable Guy** Tous les jours 13h, 15h, 17h05, 19h15, 21h30 — **Flipper** Tous les jours 13h, 15h05, 17h05 — **The Arrival** Tous les soirs 19h, 21h20

STE-THERÈSE: 300 rue Sicard (979-3866) — **Le gars du câble** Tous les jours 13h10, 15h10, 17h10, 19h10, 21h10, ven. sam. 23h10 — **Le bossu de Notre-Dame** Tous les jours 13h, 15h, 17h, 19h, 21h — **L'effaceur** Tous les jours 13h, 15h15, 19h, 21h15, ven. sam. 23h30 — **Draco, la légende du dernier dragon** Tous les jours 13h, 15h05, 17h10, 19h15, 21h20, ven. sam. 23h30 — **Mission impossible** Tous les jours 13h, 15h10, 17h20, 19h30, 21h40, ven. sam. 23h50 — **Tornade** Tous les jours 13h10, 15h30, 19h10, 21h30, ven. sam. 23h45 — **Le fantôme** Tous les jours 15h10, 21h10, ven. sam. 23h10 — **Eddie** Tous les jours 13h10, 17h10, 19h10, ven. sam. 23h10 — **Le rocher** Tous les jours 13h20, 16h, 19h, 21h30, ven. sam. 23h55

TERREBONNE: 1971 Chemin du Coteau (849-3456) — **Tornade** Tous les jours 13h10, 15h30, 19h10, 21h30, ven. sam. 23h45 — **Mission impossible** Tous les jours 13h, 15h10, 17h20, 19h30, 21h40, ven. sam. 23h50 — **L'effaceur** Tous les jours 13h, 15h15, 19h, 21h15, ven. sam. 23h30 — **Draco, la légende du dernier dragon** Tous les jours 13h, 15h05, 17h10, 19h15, 21h20, ven. sam. 23h30 — **Le fantôme** Tous les jours 13h, 17h10, ven. sam. 23h — **L'avènement** Tous les jours 15h, 19h10, 21h20, ven. sam. 23h30 — **Le bossu de Notre-Dame** Tous les jours 13h, 15h, 17h, 19h, 21h — **Le rocher** Tous les jours 13h20, 16h, 19h, 21h30, ven. sam. 23h55 — **Le gars du câble** Tous les jours 13h10, 15h10, 17h10, 19h10, 21h10, ven. sam. 23h10

VERSAILLES: 7275 Sherbrooke Est (353-7880) — **Le bossu de Notre-Dame** 13h30, 16h, 18h45, 21h, sam. 23h — **Le rocher** 13h15, 16h30, 19h15, 22h15, sam. 24h50 — **Le bossu de Notre-Dame** 13h, 15h30, 18h30, 20h45, sam. 22h45 — **The Rock** 13h25, 16h40, 19h25, 22h25, sam. 23h — **Mission impossible** 14h, 16h45, 19h20, 22h, sam. 24h15 — **Mission impossible** 16h35, 19h10, 21h50, sam. 24h05 — **Le fantôme** 13h50

À QUÉBEC

CINÉMA STE-FOY: 2500 boul. Laurier (418-656-0592) — **L'effaceur** 13h45, 16h15, 19h, 21h50, mar. mer. jeu. 19h, 21h50 — **Le rocher** 13h30, 16h30, 19h15, 22h, mar. mer. jeu. 19h15, 22h — **Le gars du câble** 13h20, 15h25, 17h30, 19h35, 21h40, mar. mer. jeu. 19h35, 21h40

GALERIES CAPITALE: 5401 boul. des Galeries (418-628-2455) — **Hunchback of Notre-Dame** 13h30, 16h, 18h45, 21h — **Le bossu de Notre-Dame** 13h, 15h30, 18h30, 20h30 — **Le rocher** 19h, 21h55 — **Le bossu de Notre-Dame** 13h, 15h30 — **Le rocher** 13h15, 16h30, 19h15, 22h10 — **Le bossu de Notre-Dame** 11h50, 14h, 16h15, 18h45, 20h50 — **Tornade** 14h10, 16h40, 19h10, 21h30 — **Mission impossible** 12h, 14h20, 16h45, 19h25, 22h — **Mission impossible** 16h25, 18h55, 21h35 — **The Phantom** 12h — **Eraser** 13h45, 16h15, 19h, 21h45 — **Mission impossible** 18h50, 21h20 — **Le fantôme** 13h10, 15h50 — **The Rock** 13h20, 16h10, 19h10, 22h05 — **Flipper** 12h, 14h20 — **Eddie** 16h50, 19h10, 21h40 — **Dragon Heart** 12h10, 14h30

PLACE CHAREST: 500 rue Du Pont (418-529-9745) — **L'effaceur** 13h, 16h, 19h, 21h25 — **Tornade** 13h30, 16h30, 19h20, 21h45 — **Eddie** 13h50, 19h20 — **Le fantôme** 16h, 21h35 — **Le gars du câble** 14h, 17h, 19h35, 21h35 — **Draco, la légende du dernier dragon** 13h50, 16h45, 19h20, 21h35 — **Mission impossible** 13h30, 16h15, 19h, 21h25 — **Le bossu de Notre-Dame** 13h, 15h10, 17h15, 19h30, 21h30 — **Le rocher** 13h05, 16h05, 19h, 21h40 — **L'avènement** jeu. 13h45, 16h15

CINÉMAS RÉPERTOIRES

CINÉMA DU PARC: 3575 ave. du Parc (287-7272)

CINÉMA ONF: 1564 rue St-Denis (496-6895)

CONSERVATOIRE: 1400 boul. de Maisonneuve Ouest (848-3878)

GOETHE INSTITUT: 418 rue Sherbrooke Est (499-0159)

IMPÉRIAL: 1430 rue de Bleury (848-0300)

PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent (843-6001)

THÉÂTRE NATIONAL:

• CULTURE •

THÉÂTRE

Bas les masques!

BOUSILLE ET LES JUSTES
De Gratien Gélinas. Mise en scène: Fernand Rainville. Décor et accessoires: Mario Bouchard. Costumes: Maryse Bienvenue. Éclairages: Guy Simard. Bande sonore: Claude Lemelin. Perruques et maquillages: Pierre Lafontaine. Avec Yves Bélanger, Denis Bouchard, Anne-Marie Desbiens, Tony Conte, Renée Cossette, Dominique Leduc, Patrick Olafson-Hénault, Janine Sutto et Robert Vézina. Une production du Théâtre ProFusion présentée au Théâtre du Vieux-Terrebonne jusqu'au 31 août.

HERVÉ GUAY

À sa création en 1959, *Bousille et les justes* a dû faire l'effet d'une bombe. Non que la pièce était particulièrement en avance sur son temps. Les Genet, Beckett et Ionesco et leur «nouveau théâtre» avaient certes devancé Gratien Gélinas sur le plan formel. Il est vrai que, de ce côté, l'auteur canadien d'expression française n'avait rien à ajouter à leurs trouvailles. Cependant, le portrait dramatique qu'il brossait à la veille de la Révolution tranquille de sa propre société, il est indéniable que personne d'autre avant lui n'y était parvenu avec cette acuité.

Encore aujourd'hui, c'est parce que vaut sa pièce — et aussi parce qu'avant d'entrer dans la modernité, le théâtre québécois se devait de maîtriser le drame bourgeois. Cela, Gratien Gélinas l'a atteint avec *Bousille*. En trois actes, à l'aide du huis clos révélateur d'une chambre d'hôtel, la famille Grenon va laisser tomber les masques et se montrer dans toute sa bassesse. Ingénieusement, l'auteur a pris le parti d'utiliser les coulisses d'un procès pour stigmatiser l'hypocrisie de son époque, drapée dans le manteau confortable d'une religion strictement utilitaire. De ce point de vue, son drame s'avère une réussite incontestable.

Les Grenon de Saint-Tite descendent donc à Montréal où Aimé, le cadet de la famille, subit son procès. Dans une rixe, il a tué un rival. Seul témoin de cette sale affaire: un cousin peu dégourdi, Bousille, qu'il faut amener à déposer selon les vues de la tribu, quitte à tordre un peu le bras à la vérité.

Pour mener à bien ce drame réaliste, Mario Bouchard a conçu une chambre d'hôtel aux lignes horizontales qui abaissent le plafond et accentuent l'impression d'étroitesse qui se dégage des lieux. Il a éga-

Janine Sutto et Denis Bouchard, dans une scène de *Bousille et les justes*.

PHOTO ROBERT LALIBERTÉ

lement imaginé des portes rapprochées de telle sorte que les sorties fréquentes des personnages soient accélérées. Le rythme du spectacle y gagne beaucoup.

Pour sa part, Guy Simard y est allé d'éclairages qui marquent le passage du temps sur la grande fenêtre plate côté jardin. Mais il suggère surtout par des grandes coulées blanchâtres se profilant par moments derrière les battants des portes, soit une quelconque entité spirituelle prête à se venger des impies, soit plus simplement la voix de conscience qui attend les Grenon au détour du procès d'Aimé.

Pour le reste, à la mise en scène, Fernand Rainville a privilégié à raison le bon vieux réalisme théâtral qui sous-tend la

meilleure pièce de Gratien Gélinas. Il a d'ailleurs dirigé ses comédiens d'une main sûre, dans un registre qui lui convient. Jusqu'aux petites pointes burlesques que Gélinas a semées dans son texte que Rainville

le a su expédier habilement. Ces scènes entre la mère (Janine Sutto) et le frère Nolasque (Patrick Olafson-Hénault) trivialisent un peu un drame autrement plus cinglant.

Quoi qu'il en soit, Dominique Leduc confère beaucoup de dignité au personnage effacé de Noël Grenon, laquelle

en a toujours plein les bras avec sa belle-mère. Dans le rôle de son mari, Tony Conte est lui aussi très convaincant. Il peine constamment à se contrôler jusqu'à ce que sa violence éclate. Voilà un bel exemple de comédien sachant garder son contrôle lorsque son personnage

entre en crise. Pour ce qui est de l'autre couple, Anne-Marie Desbiens réussit un sans faute en garce, uniquement préoccupée de respectabilité. Sa démarche siffle même autant que ses répliques.

Mais c'est son mari, Phil Vézina, qui me semble la véritable découverte du spectacle. Yves Bélanger s'en sort particulièrement bien avec ce farceur impénitent, dont il fait un minable, conscient de sa propre médiocrité mais qui s'en contente.

Par sa dénonciation des abus de pouvoir et de l'intimidation, *Bousille* résiste au temps

Michel Gay quitte l'ANEL

PIERRE CAYOUILLE
LE DEVOIR

Le directeur général de l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL), Michel Gay, a remis sa démission. En poste depuis 1993, M. Gay a fait savoir que sa décision repose à la fois sur des motifs personnels et professionnels.

«C'est une décision qui n'est pas étrangère au contexte dans lequel se trouvent présentement le monde du livre et l'ANEL elle-même. Nous traversons une période difficile qui s'annonce très longue et qui exigera des engagements de plusieurs années. Quand j'ai réalisé que cela nous menait à l'an 2000, j'ai préféré tirer ma révérence», a-t-il expliqué.

À l'origine, M. Gay avait accepté un mandat d'un an. C'était il y a trois ans. Sous sa gouverne, l'ANEL a consolidé sa présence dans les grands débats touchant le monde de l'édition. «Je passe la

main avec le sentiment d'avoir contribué à défendre une cause importante: la cause des auteurs et des lecteurs», a-t-il dit.

Informé vendredi dernier de la décision de M. Gay, le conseil d'administration de l'ANEL se réunira la semaine prochaine afin de prendre les dispositions nécessaires.

Présidée par Antoine Del Basso, l'ANEL regroupe une centaine de maisons d'édition québécoises et canadiennes. L'Association a pour mission de soutenir la croissance de cette industrie et de contribuer à son rayonnement.

Michel Gay a par ailleurs précisé qu'il allait demeurer dans le milieu de l'édition. Déjà, certaines maisons ont pris contact avec lui. Avant de diriger l'ANEL, M. Gay a œuvré pendant dix ans à l'Union des écrivains et des écrivains québécois (UNEEQ).

EN BREF

TORONTO PRIME
ROBERT LEPAGE

(PC) — Robert Lepage a été honoré lundi à Toronto lors de la remise des prix Dora Mavor Moore, qui soulignent le travail des artisans du théâtre de la région torontoise. Lepage a récolté le prix de la meilleure mise en scène pour la production *The Seven Streams of the River Ota*. Il n'a pas caché sa satisfaction, soulignant qu'il n'a jamais eu droit à de tels honneurs au Québec.

COUP D'ENVOI

(PC) — Le coup d'envoi du dixième Symposium de peinture de Baie-Comeau était donné mardi soir au Centre Henry-Leonard. Ce symposium de peinture figurative réunit 37 artistes québécois et internationaux qui dévoileront leur technique au public. Au terme de l'événement d'une durée de six jours, les visiteurs pourront s'offrir les œuvres que les peintres auront réalisées dans différents endroits de la région.

LE GUIDE ACCÈS
LOISIRS

La Société de développement du

loisir et du sport du Québec et les Éditions Artcom ltée viennent de lancer le *Guide Accès Loisirs* qui fait la somme, en 178 pages, des activités de loisir, de sport, d'aventure et de tourisme mis à la disposition des Québécoises et Québécois. Disponible au coût de 7,95 \$, on y trouve plus de 1000 \$ en coupons-rabais et un calendrier d'activités pour l'été.

MUSIQUES DU MONDE
DANS LE PARC

(PC) — La Chine, le Sénégal, l'Azerbaïdjan, la Tanzanie, la République dominicaine et le Mexique feront découvrir leurs musiques et la richesse de leurs traditions dans le cadre de la cinquième édition de la série estivale «Musiques et Traditions du Monde», qui se déroulera au théâtre de Verdure du parc Lafontaine du 24 au 27 juillet prochains. On pourra ainsi entendre l'ensemble vocal Malaika, la formation Takadja, l'artiste montréalais d'origine chinoise Lei Qiang, l'ensemble Jabbar Karyagdy, Lhasa de Sela, jeune chanteuse montréalaise d'origine mexico-américaine, le groupe latino Papo Ross & Orquesta Pambiche, et la troupe sénégalaise Africa Jamono Ballet.



PAULE DES RIVIÈRES

À LA CONQUÊTE
DU GRAND ÉCRAN

Un film d'André Gluau sur l'histoire du cinéma québécois, qui fête aujourd'hui ses 100 ans.

Radio-Québec, 21h

PASSEPORT

Finie la télévision! L'avenir de la télévision dans un contexte d'expansion des ordinateurs.

Radio-Canada, 21h

MR BEAN

Ce soir, Mr Bean se fait voler son appareil photo.

PBS-33, 22h

LE POINT

Un reportage sur la vie interculturelle à l'école Saint-Luc, dans un contexte de déconfectionnalisation.

Radio-Canada, 22h25

CINÉMA
AU PETIT ÉCRAN

DRÔLE DE HÉROS

(4) *(Hero in the Family)* É.-U. 1986. Comédie fantaisiste de M. Damski avec Christopher Collet, Cliff DeYoung et Annabeth Gish. Un garçonnet vient en aide à son père astronaute qui fut transformé en chimpanzé au contact d'un mystérieux cristal venu de l'espace.

RQ 18h30

TUMULTES

(4) *Fr. 1990. Drame psychologique de B. Van Effenterre avec Bruno Crémier, Nelly Borgeaud et Julie Jézéquel. La brusque disparition d'un des leurs bouleverse profondément les membres d'une famille.*

RQ 22h30

COULEURS*

(4) *(Colors)* É.-U. 1988. Drame policier de D. Hopper avec Sean Penn, Robert Duvall et Maria Conchita Alonso. Deux policiers de Los Angeles luttent contre les bandes criminelles de jeunes qui se disputent le monopole du trafic de la drogue.

TVA 23h23

CALENDRIER

(4) *(The January Man)* É.-U. 1988. Drame policier de P. O'Connor avec Kevin Kline, Mary Elizabeth Mastrantonio et Rod Steiger. Un ex-policier est rappelé en service pour traquer un mystérieux meurtrier qui commet un crime par mois depuis un an.

TQS 23h30

(1) Chef-d'œuvre (2) Excellent (3) Très bon (4) Bon (5) Passable (6) Médiocre (7) Minable.

	CANAUX	16:30	17:00	17:30	18:00	18:30	19:00	19:30	20:00	20:30	21:00	21:30	22:00	22:30	23:00	23:30
RC	2 2 4	Les Jeux de l'Acadie (16:00)	Seinfeld	Watatatow	Ce soir 9 Signé Forestier (18:30)	L'enfer c'est nous autres / Dino Tavarone, Michel Cusson, Mado Lamothe	Simplyment la vie	Direction: sud 9 Il était deux fois une élection	Passeport				Le Téléjournal	Le Point (22:25)	Météo / Nouvelles du sport (23:02)	Cinéma / LES RIPOUX (4) avec Philippe Noiret, Thierry Lhermitte
TVA	4 5 3 6	Alerte à Malibu		Côté Cour avec Métro	Le TVA	Scènes de rue / Michel Tremblay	Beverly Hills, 90210		Cinéma / LA CAGE AUX FOLLES 2 (5) avec Michel Serrault, Ugo Tognazzi				Le TVA	Le TVA Sports / Loteries (22:49)	Interactif (22:55)	Cinéma / COLORS (4) avec Sean Penn, Robert Duvall (23:24)
RQ	15 17 24	Albert, le 5e mousquetaire	Madame Pepperpote	Don Quichotte	Rémi	Monde merveilleux de Disney	Montagne	Points de vue	La Conquête du grand écran				Cinéma / TUMULTES (4) avec Bruno Crémier, Nelly Borgeaud			
TQS	2 4 16	À la claire fontaine	Le Grand Journal	Guerre des clans	Sur les quais / Renée Claude, Edgar Fritlier	Besoin d'amour / Claude Jasmin	Triplex		Cinéma / LA COMPLICE (5) avec Sharon Gless, Scott Glenn				Le Grand Journal	Sports Plus	Cinéma / CALENDRIER ... (4)	
CBC	5 6	Family Matters	The Simpsons	Fresh Prince of Bel-Air	NewsWatch	Health Show	Muppets Tonight!		Cinéma / BACKTRACK (5) avec Dean Stockwell, Jodie Foster				CBC News	News	Golden Girls	
CTV	8 13	Oprah (16:00)	Home Videos	Home Improv.	Newsline	Wheel of...	Jeopardy!	Due South	Tekwar				ER	CTV News	Nightline	
ABC	12		Roseanne	Seinfeld	Pulse	E.T.	Friends	Seinfeld	Caroline... City						Pulse	
NBC	8	Sally... (16:00)	News		ABC News	Wheel of...	Jeopardy!	ABC's World of Discovery	Long Island Fever				Peter Jennings: Never Say Die	News	Nightline (23:35)	
CBS	22	...Pet Shop	Home Videos	Roseanne	News	Star Trek: Next Generation							48 Hours		The Late Show (23:35)	
PBS	3	Fresh Prince	Simpsons	Seinfeld	News	CBS News	E.T.	Murder, She Wrote	Rescue 911						The Tonight Show (23:35)	
NBC	8	Oprah (16:00)	News	Coach	News	CBS News	Wheel of...	Jeopardy!								
NBC	5	Gargoyles	News Edition	Jeopardy!		NBC News	Home Improv.	Wheel of...	Friends	Mad About You	Seinfeld	Caroline in the City	ER			
NBC	10	Cheers (16:00)	Live at Five	Inside Edition			American Jm	Extra - E.T.								
PBS	33	Wishbone	Kratt's Creat.	Bill Nye	NewsHour	Nightly Bus.	Burt Wolf	Old House	Hometime	Mystery / Rumpole			Mr. Bean	George Burns	On the Waterways	
PBS	57	C. Sandiego	Bill Nye	Wishbone	ITN News	Nightly Bus.	NewsHour	America on Wheels							Brittas Empire	Charlie Rose
ONT	6	The Young and the Restless	Global News				A Current Affair	E.T.	Friends	Mad About You	Seinfeld	Caroline... City	Traders	Global News	Sports	
TSN	24	Join In!	Booknrice	Dudley	Eric's World	Off the Hook	Infologic	Living Garden	Studio	Human Edge			A Backward Glance	Allan Gregg	Ann and Maddy	
RDS		Golf PGA / Greater Hartford Open (16:00)			World of Golf	Sportsdesk	Football / Argonauts - Alouettes							Sportsdesk		Extreme Games
RDS					Sport Gillette	Sports 30 Mag		Football / Argonauts - Alouettes						Sports 30 Mag		RDS Motorisé
TV5		Pyramide	Journal suisse	Visions/Gour.	Des Chiffres...	Studio Gabriel	Journal FR2	Voisins mur à mur		Cinéma / FUGUE ET SUITE ALLEMANDE (4) (2/4)	Paris Lumières	Journal belge	Studio Gabriel	Visions...		
CF		Débrouillards	Télé-pirate	Schtroumpfs	Ma sorcière...	Premières Fois										
MP		M. v. (16:00)	Solidrok	La Courbe	Planète Rock		Les Bombes	1 x 5	VidéoPlus		Box-office	Musique vidéo				
MM		VideoF. (12:00)	RapCity	The Wedge	Daily R.S.V.P.	SuperHitVideo	Fax	Spotlight	The Partridge	VideoFlow			Fax	Spotlight		
SE		Mina Tannenbaum (15:05)	La Guerre (17:15)					Power Rangers: le film (19:20)		Le Nouveau Monde				CrackerJack (23:05)		
YTV		Wishbone	Rugrats	The Flintstones	Rupert	Santo Bugito	Pink Panther	Are You Afraid	Anti-Gravity	Captain Power	Tarzan	Heartbeat...	Rough Guide		Catwalk	
RDI		Jm FR2 (16:00)	Aujourd'hui	Euronews	Au travail!	Monde ce soir	Capital Actions	Reportages / Espion d'un million	Le Téléjournal	INET 96	Olympica	Le Canada aujourd'hui	Sport			
D		Cinéma / DEUX DISEAUX... (16:00)	Ray Bradbury	Les Champions	Archéologie			Destination Aventure	Biographies / Charlie Parker		Le Monde en guerre (23:26)	Les Envahisseurs				

LE DEVOIR

CULTURE

ARTS VISUELS



JENNIFER COUËLLE

Jazz en images

Le Centre Image Caméra Lucida (CLIC) célèbre sa première année d'existence à l'effigie des notes bleues qui saturent chaque été les nuits de notre île. C'est dans le sillage de l'édition 1996 du Festival international de Jazz de Montréal (FIJM), donc, que l'organisme de perfectionnement et d'éducation en photographie CLIC — qui tient par ailleurs galerie — lance ses activités d'anniversaire. Parmi les événements au programme, on soulignera tout d'abord l'exposition *JazzArtPhoto-les pros* qui réunit une sélection d'images en noir et blanc prises par les photographes Denis Alix, Jean-François Leblanc et Linda Rutenberg au cours des FIJM depuis 1980. Ce corpus plutôt mordant est en place jusqu'au 30 juillet à la galerie du Centre Image Caméra Lucida, au 2071, boulevard Saint-Laurent.

Suit le concours! CLIC lance un appel à tous ceux et celles qui seraient tentés d'assister au FIJM par objectif interposé: on vous invite à soumettre votre meilleur cru d'images en noir et blanc récoltées durant l'édition courante du Festival. Une trentaine de photographies parmi celles proposées seront exposées sous le titre *JazzArtPhoto-les gagnants* à la galerie du boulevard Saint-Laurent entre le 4 et le 18 septembre. Pas de concours sans prix. Il s'agit d'un appareil photo Minolta, de matériel photographique Ilford, d'un trépied Manfrotto avec du temps de chambre noire à même l'espace de CLIC. Les soumissions pour le concours seront acceptées jusqu'au 31 juillet à 17h. Pour le formulaire d'inscription ou pour plus d'information, on se renseigne au 282-2542.

Toujours au cœur du riff, cette fois dans le cadre même du FIJM, on présente jusqu'au 7 juillet les œuvres d'Yves Archambault, Miyuki Tanobe et... Miles Davis. Ou? À la galerie du Festival aménagée pour l'occasion à l'intérieur de la tente située sur l'esplanade de la Place des Arts.

Rober Racine à Lyon

On est officiel ou on ne l'est pas... À l'occasion du sommet du Groupe des sept, le G7, qui débute aujourd'hui à Lyon, le Musée d'art contemporain de Lyon inaugure dès dimanche en présence des chefs d'Etat une exposition de sculptures monumentales réunissant les œuvres de sept artistes des pays participants au sommet. Rober Racine et les 221 plaques gravées de sa lettre *K* extraite de son projet du *Parc de la langue française* seront au rendez-vous pour représenter le Canada. L'expo des Grands sera en place jusqu'en septembre.

Magritte à Montréal, c'est aussi...

À l'occasion de l'exposition *Magritte* en cours actuellement au Musée des beaux-arts de Montréal (MBA), le Service de l'éducation et des programmes publics du MBA et la Polyvalente Jacques-Rousseau présentent des œuvres réalisées par des élèves de 2^e, 3^e et 4^e secondaire sous le titre *Hommage à Magritte: les ados exposent*. Au Carrefour du MBA, pavillon Jean-Noël Desmarais, jusqu'au 27 octobre.

Les centres d'artistes se bougent

Après le centre de documentation Artex qui s'en est allé rue Sainte-Catherine, c'est désormais au tour des galeries Dare-dare, La Centrale et Skol, ainsi que le centre de distribution, diffusion et documentation Le Vidéo-graphie d'investir le 5^e étage du 460, rue Sainte-Catherine Ouest. Quant aux galeries Article et Dazibao, ils voisineront sous peu avec Oboro, au 4001, rue Berri. Article occupera l'espace 101 et Dazibao, le 202.

Vernissage

Ce soir à 18h, il y aura double coup d'envoi à la galerie Samuel Lallouz. En complément à l'exposition de dessins et sculptures de Louise Bourgeois qui promet d'attirer foule, la salle de projet de la galerie est réservée à l'installation *Je vous connais* de la jeune artiste Karilee Fuglem. 4295, boulevard Saint-Laurent.

Derniers jours pour voir...

Ce qui se passe lorsqu'une galeriste qui est aussi artiste se met les mains à la pâte, avec *Pies & Pearls* de Patricia Pink, à la galerie du même nom. Jusqu'à dimanche, au 1456, rue Notre-Dame Ouest.

La paix à la CBC

PRESSE CANADIENNE

Mike Sullivan, le chef de l'équipe de négociation du syndicat des techniciens de la société d'Etat, a annoncé hier que les adhérents avaient ratifié un nouveau contrat.

Le dépouillement n'était pas tout à fait terminé, mais il ne faisait aucun doute que plus de 70 % des membres se sont prononcés pour l'acceptation. Environ 80 % des 2241 adhérents du Syndicat des communications, de l'énergie et des travailleurs du papier se sont prévalus de leur droit de vote.

«C'est une bonne indication de ce que pensent vraiment les syndiqués, a déclaré M. Sullivan. C'est ça la démocratie.»

Les techniciens ont obtenu des augmentations salariales de 1 % pour chacune des deux prochaines années ainsi que l'établissement d'un fonds de formation d'un million de dollars et l'abolition du calcul des heures supplémentaires par la moyenne des heures travaillées.

Ce sont les quatre derniers syndicats de la CBC qui ont ratifié le contrat. La question principale était la sécurité d'emploi, cette revendication ayant été suscitée par le désir de la CBC d'avoir davantage recours à la sous-traitance. Les syndicats avaient en premier lieu qualifié cette attitude patronale de privatisation par la porte arrière, mais M. Sullivan a dit qu'ils avaient accepté un «ensemble» de protection et de sous-traitance.

Avec un millier d'emplois déjà éliminés à la CBC entre novembre dernier et mars, le radiodiffuseur voulait obtenir 35 millions supplémentaires de compressions budgétaires.

La Guilde canadienne des médias, qui représente 2800 journalistes, réalisateurs et autre personnel connexe, a été la première à accepter le contrat, suivie de l'unité de 950 membres du Syndicat canadien de la fonction publique, qui représente les employés de bureau et les administrateurs.

PORTRAIT



PHOTO KABÉ - SOURCE FIJM

Phil Woods ou la maîtrise

GILLES ARCHAMBAULT

Vous avez sûrement lu que Phil Woods était le plus grand altiste vivant. Il est probable, et même certain, que pour une fois la rumeur n'a rien exagéré. Cet héritier de Charlie Parker a beaucoup de la fougue et de la détermination de son illustre modèle.

Né en 1931, Woods a plus de 40 ans de carrière derrière lui. Son jeu a toujours le brio des débuts fulgurants, auquel s'ajoutent les années d'expérience. Il est tout sauf ce type de musicien qui confond routine et plaisirs de l'invention.

Si on y pense bien, l'étiquette d'émule du grand Oiseau l'a plutôt desservi. On a mis beaucoup de temps à découvrir qu'il possédait une personnalité propre. A vrai dire, il n'a retenu de son inspirateur que l'amour du risque. Les audaces, d'accord, mais pas n'importe lesquelles. Les discours de Phil Woods est toujours organisé, mû par une logique interne à toute épreuve. Issu du bop le plus orthodoxe, il a vite trouvé une voie, un sillon qui lui soient propres.

Dans les années 1968-1972, il a frayé avec le jazz plus libertaire. Il tournait régulièrement en Europe avec Gordon Beck, Henri Texier et Daniel Humair. Ce quatuor, baptisé le European Rhythm Machine, était la réponse de l'altiste au climat de quasi-obscureté auquel il était réduit aux États-Unis. Il devait déclarer alors avoir retrouvé un second souffle. Il faut dire que ces années du début des années 70 comptent parmi les plus noires du jazz. Le

rock était alors à son zénith et plusieurs musiciens de l'importance de notre altiste ont dû se résigner à l'exil.

Woods a atteint la maturité de son art. Instrumentiste de haut vol, il ne sacrifie jamais l'invention mélodique aux dépens de quelque prouesse technique. Il échafaude les plus habiles des feux d'artifice en leur donnant des assises solides. Ceux qui l'ont vu au Festival, il y a quelques années, en compagnie de la pianiste Dorothy Donegan, avec qui il n'avait jamais joué auparavant et qu'on lui avait présentée tout juste le jour du concert, peuvent témoigner de son métier. Visiblement déconcerté par les clowneries de sa partenaire, femme de spectacle, il a tiré son épingle du jeu avec maîtrise. Le vrai Phil Woods devrait toutefois nous apparaître ce soir, au sein de son propre quintet. Nous sommes en mesure d'espérer beaucoup. Je serais étonné que nous sortions déçus de l'expérience.

Le Phil Woods Quintet est en spectacle ce soir à la salle du Gesù, à 22h. Il n'y a malheureusement plus de billets disponibles.

Quelques suggestions

Into the Woods — Concord CCD 4699
Here's to My Lady — Chesky JD3
At the Vanguard — Antilles 422 846396 2
Flash Quintet — Concord CCD 4408
Full House — Milestone MCD 9196 2
Woodlore — Fantasy OJCCD 052



FESTIVAL DE JAZZ DE MONTRÉAL

TÉLÉVISION

La conquête du cinéma québécois

PAULE DES RIVIÈRES
LE DEVOIR

Il y a 100 ans jour pour jour, les frères Lumière présentaient leurs premiers essais au théâtre Palace, à Montréal. Dans la salle, un jeune apprenti plombier, fraîchement arrivé de la campagne, regardait avec ravissement la projection. Il s'appelle Léo-Ernest Ouimet. Il vient de trouver sa vocation. Il sera tour à tour électricien, éclairagiste, projectionniste, cinéaste, homme d'affaires. Il est l'homme clé du début du cinéma ici.

Son histoire nous est servie dans *La Conquête du grand écran*, un film signé André Gladu, présenté ce soir, 21h à Radio-Québec — qui n'a malheureusement pas fait beaucoup d'effort pour annoncer l'événement —, et qui retrace l'histoire de notre cinéma, de 1896 à nos jours.

N'arrivez pas en retard dans votre salon (ou votre chambre à coucher ou votre cuisine) pour cette représentation car la première heure est un pur délice. Après, c'est une autre histoire.

Le cinéaste, qui est également un documentariste chevronné, intercale à la narration, qui est en soi une histoire fascinante, des segments d'archives des premiers films présentés ici. Le téléspectateur verra notamment un passage des *Esperances*, un film de Ouimet lui-même présenté en 1908, soit juste avant que le clergé n'entre en guerre contre les vues animées qui attiraient plus de monde que la messe le dimanche.

Derrière l'engouement pour les projections animées se profile une impitoyable bataille pour le contrôle d'une activité de plus en plus profitable. C'est cette histoire

que raconte Gladu, en rappelant que l'appétit des Américains fut immense dès les débuts du cinéma. Logiquement, donc, les Québécois durent se battre dès le tournant du siècle pour garder ici une partie des profits de l'industrie.

L'histoire d'Ernest-Léo Ouimet, si elle est particulièrement intéressante en raison du fait qu'elle est peu connue, n'est pas la seule. Gladu a choisi également de s'attarder au parcours d'Alexandre de Séve qui, entre les deux guerres, a lui aussi eu le coup de foudre, cette fois pour le cinéma parlant alors à ses premiers balbutiements. La France produisit beaucoup de films et de Séve fera fortune en les achetant à bon prix. Voyant cela, les États-Unis font traduire leurs films et les présentent en France et au Québec. Paul Langlais apporte aussi sa pierre à l'édifice en fondant, en 1946, Quebec Production.

L'Office national du film, mis sur pied en 1939, restera une structure très anglaise jusqu'à ce qu'un groupe de cinéastes, incluant Fernand Dansereau mais aussi de nombreux autres, se révoltent.

Claude Jutra, la troisième clé

Claude Jutra est la troisième clé du film, choix heureux s'il en est, en raison de sa grande contribution au septième art et de ses nombreuses interventions pour faire avancer le débat. Jutra s'interroge beaucoup sur l'existence d'un cinéma canadien, qu'il contribuera lui-même à créer, n'hésitant pas à faire cavalier seul. Ne tourmentait-il pas le long métrage de fiction *A tout prendre*, à un moment où les cinéastes québécois venaient de trouver leur niche dans les documentaires, en réaction aux importations cinématographiques?

AUJOURD'HUI AU FESTIVAL

Changement d'ouverture

C'est ce soir qu'a lieu la grande ouverture du festival avec le spectacle de Gilberto Gil à 20h30 à la salle Wilfrid-Pelletier — et non pas à 18h30 au théâtre Maisonneuve tel qu'initialement prévu. Et comme la Wilfrid-Pelletier est plus vaste, 1000 billets sont mis en vente. On peut réserver des places en composant le (514) 790-1245.

Même si ce spectacle remplace celui que devait donner Keith Jarrett, n'allez pas croire qu'il s'agit là d'une solution de deuxième ordre. Oh que non! Le Brésilien à la guitare crée nous devait une visite depuis belle lurette et il continue de renouveler le genre bossa-samba comme pas un. Attention, les hanches exulteront...



PHOTO TSHI

Le cinéaste Robert Altman a grandi à Kansas City alors que cette ville du Missouri était ce qu'on appelait alors une ville libre. Une ville sans interdits. Il y avait alors, dans les années 30, des dizaines de clubs et de cabarets. Il y en avait tellement que Kansas City était la capitale du jazz et du blues. Count Basie, Lester Young, Big Joe Turner, Harry Edison et bien d'autres vivaient-là les trois quarts du temps. C'est cette époque, mais surtout sa musique, qu'Altman a «mise en scène». Le film *Kansas City* est présenté tous les jours, pendant le Festival, au Cinéma Impérial à 16h et 22h30. A noter qu'il s'agit d'un montage et non de la version définitive.

Guitariste vétéran des studios Chess et chanteur plein d'autorité, Cash McCall va donner le coup d'envoi à la série Blues. On vous suggère d'autant plus d'aller l'entendre que jamais il ne s'est produit en vedette à Montréal. C'est à lui, ce fin instrumentiste, que Willie Dixon fit appel pour signer ce qu'il savait être son dernier album, *Hidden Charms*. Son testament sonore. Il sera accompagné par The Chicago Rhythm & Blues Kings. Tous ensemble, ils se produiront à 21h au parc Fred-Barry puis à 24h30 au Spectrum. Dans les deux cas, c'est gratuit.

La vitrine «musiques du monde» du FIJM prend de belles proportions cette année, notamment avec la venue du groupe portugais *Madredeus* (au Spectrum à 21h), mais aussi grâce à la participation des néo-Québécoises *Lhasa de Sela* (terrasse Nescafé à 19h) et *Lorraine Klaasen* (Scène Labatt Bleue Dry à 22h). Quant à la formation *Quartango* (jusqu'à dimanche à la Terrasse Air Canada à 20h), son âme argentine-uruguayenne fait l'unanimité auprès des amateurs.

La série invitation Donato-Caron débute ce soir à 20h au Monument National. La contrebassiste de Michel Donato «affronte» la basse d'Alain Caron dans le premier de ces neuf événements qui sont porteurs de belles surprises, de retrouvailles et d'éclectisme.

Lhasa de Sela. Terrasse Nescafé, entrée centrale du Complexe Desjardins, 19h. Le mot court depuis bientôt deux ans: Yves Desrosiers, le guitariste des Blaireaux et de La Sale Affaire de Jean Leloup, accompagne une fabuleuse chanteuse latino-américaine. Elle s'appelle Lhasa de Sela et vous n'avez jamais entendu un tel timbre.

The Gospel Heirs. Scène du Maurier, angle Sainte-Catherine/Jeanne-Mance, 16h, 18h, 21h et 23h. On sait seulement qu'ils sont huit, qu'ils viennent d'Halifax et qu'ils chanteront quatre fois la gloire du Tout-Puissant — avec un peu de r'n'b dans le corps. Même si vous n'êtes pas croyants, il y a fort à parier que vous le serez au moins le temps d'un hymne: on ne résiste pas au gospel.

Voici la liste des spectacles complets: Phil Woods, Chick Corea, Ben Harper, Michel Donato-Oliver Jones, Lorena McKennitt, Taj Mahal, Colin James et Michel Cusson.

CINÉMA LIBRE & LES PRODUCTIONS DU RAPIDE BLANC présentent

LE TRÉSOR ARCHANGE

Un film réalisé par Fernand Bélanger

d'après l'ouvrage musical le "TRÉSOR DE LA LANGUE" de René Lussier

"UN ROAD MOVIE... UN HOMMAGE D'ANGÈREUSEMENT MUSICAL À LA LANGUE D'ICI"

Pierre Demers

CE SOIR ENCORE AU CINÉMA PARALLÈLE 3682 ST-LAURENT 843-8001 À 17H15
 et à la demande générale DES DEMAIN AU CINÉMA ONF 1564 ST-LOUIS À 22H00